Albert Vurpillot

1923 - 1942

A toi Albert, mon grand frère, fusillé par les Allemands et mort pour la France le 29 juillet 1942, après un procès spectacle qui dura 5 jours du 16 au 20 juillet 1942 au palais du gouverneur, place de la Carrière à Nancy (journal L'écho de Nancy, *ex* L'Est Républicain*). Arrêté le 22 avril 1942 sur dénonciation, torturé et fusillé trois mois après dans la forêt de Haye « aux Fonds de Toul » à Champigneulles, au-dessus de l'étang de Bellefontaine ; endroit appelé plus communément la Malpierre ou le champ de tir.*

Le souvenir, 60 ans plus tard, est quelque peu effacé mais le plus scandaleux c'est qu'en 2011, il n'y a aucune plaque commémorative avec les noms de tous ces braves pour le dire. La mémoire des anciens, où est-elle ?

Ils étaient pourtant plus d'une soixantaine de braves au total recensés à ce jour, parfois très jeunes, à mourir héroïquement en ce lieu entre 1940 et 1944, dont 12 personnes à l'aube de ce 29 juillet 1942 qui se sont sacrifiées pour une France libérée du joug allemand.

Georges

Voici l'histoire totalement méconnue du grand public nancéien d'Albert Vurpillot, ancien du quartier et de l'école communale des Trois-Maisons à Nancy.
Suite aux retrouvailles le 26 juin 2009 des anciens élèves de l'école communale des Trois Maisons, j'ai eu la chance que Georges me confie l'histoire d'Albert qui rentra en résistance dès l'âge de 17 ans et fut fusillé par les nazis en 1942 à 19 ans à la Malpierre, dans les bois de Champigneulles. Cette histoire qui n'est dans aucun livre me toucha énormément ; elle n'a été rendue possible que suite à de nombreuses rencontres étalées sur un an et demi (rencontres bien souvent douloureuses) au domicile de Georges, en Alsace, près de la frontière Suisse. J'ai essayé mettre cette histoire sur papier tout en étant le plus précis possible, sans aucune prétention.

Jean-François CAP

De 1923 à 1931 la famille Vurpillot, M. Gaston, le père, Mme Alice née Kreider la mère et les enfants Vurpillot ; Albert né le 18 avril 1923, Georges né le 18 avril 1928 et André né le 4 septembre 1929 résidaient tous au 4, rue Alfred Mézières à Nancy chez la mère d'Alice, Mme Jeanne-Françoise Monier (son nom de jeune fille car elle ne portait plus le nom Kreider suite à un divorce). Mme Monier était originaire de la ville de Metz, connue comme famille importante.

De 1931 env. à 1933. La famille Vurpillot quitte Nancy pour habiter à Barisey-la-Côte dans la Meuse où Gaston, le père, prend la responsabilité d'une des nombreuses fromageries familiales appartenant au grand-père ; Albert Vurpillot était un gros industriel fromager, il détenait plusieurs fromageries dans l'Est de la France, de la frontière belge à la frontière suisse. Les fromages qui étaient fabriqués dans leurs fromageries étaient non seulement commercialisés sur le territoire national mais étaient aussi exportés dans l'Europe entière. Le grand-père en était le propriétaire, il plaçait Gaston un de ses deux fils dans différents établissements en vue qu'il reprenne à son tour sa suite. L'autre fils fit ses études dans l'aéronautique, il devient, après la

Albert à 7 ans, en bas à gauche, assis en tailleur

guerre, ingénieur aux établissements Dassault, il participa au développement et la mise au point du futur avion à réaction en travaillant spécifiquement sur les réacteurs.

1932 ou 1933. Albert, le plus grand des fils Vurpillot revient seul à Nancy habiter chez la grand-mère, rue Alfred-Mézières

Courant 1933, la famille Vurpillot quitte Barisey-la-Côte et s'installe à Dombras, toujours dans la Meuse, mais au nord près de Longuyon, où M. Gaston Vurpillot, le père, prend la direction d'une nouvelle fromagerie familiale.

Fin 1933. Suite à une mésentente familiale, la famille Vurpillot au complet quitte la fromagerie de Dombras. Les époux Vurpillot, le père et la mère, sont repartis avec le jeune André à Pontarlier, près de la frontière suisse, pour s'occuper d'une autre fromagerie familiale. Albert qui était revenu et Georges sont déposés en voiture par leur père et placés chez leur grand-mère maternelle, Mme Monier, à Nancy au 4, rue Alfred-Mézières. Là aussi où résidait également la fille de Mme Monier, Mme Kreider Gabrielle dite Gaby, née en 1900, et tante d'Albert, de Georges et d'André. Elle était aussi la marraine de Georges qui lui fréquente l'école communale laïque des Trois-Maisons, rue Saint-Fiacre, de 1933 à 1942.

1936. Albert passe son Certificat d'étude en 1937, mais également son 1er Ordre à l'école des Trois-Maisons, rue Saint-Fiacre à Nancy.

Septembre 1937. Albert entre à l'école « le Cercle du Travail » au 1 *bis* rue Drouin à Nancy, qui est une association laïque d'éducation pour apprendre l'électricité automobile.

1937-1939. Georges fréquente la salle de gym et devient membre à part entière de la société laïque de gymnastique des Trois-Maisons avec ses copains d'école dont un certain M. Pierre Petitjean. Ils ont comme professeur M. Édouard Pierson (lieutenant FFI, fusillé par les nazis le 5 septembre 1944). C'est d'ailleurs M. Petitjean qui après la guerre, non seulement devint un très grand gymnaste, mais sera le professeur de gym de toute une génération de gamins du même club de gymnastique et de bon nombre d'écoles de Nancy.

Fin 1939. Décès de la grand-mère Monier dans sa maison rue Alfred-Mézières. Albert, Georges, puis un peu plus tard le jeune frère André sont pris en charge par leur tante, Madame Kreider Gabrielle dite Gaby,

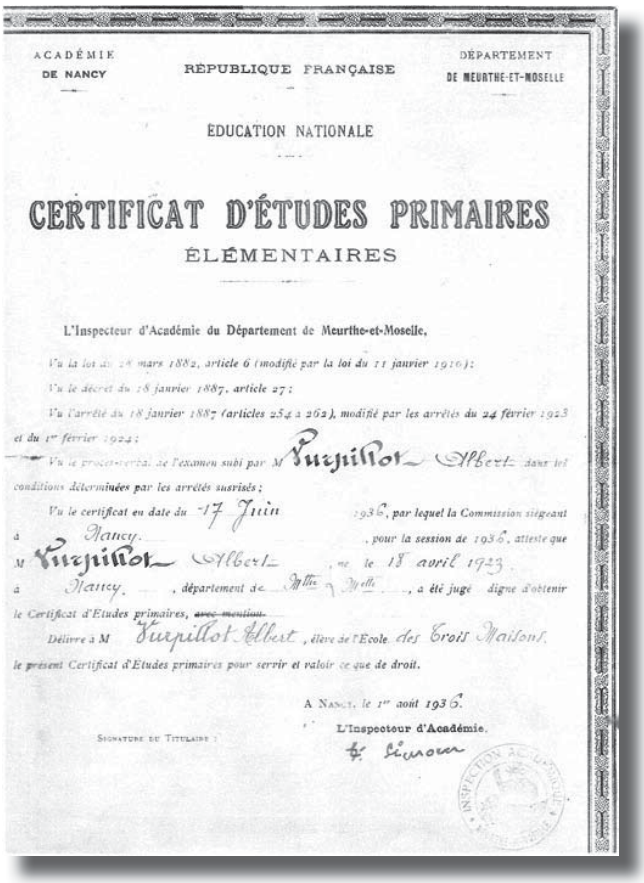

ACADÉMIE DE NANCY — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ÉDUCATION NATIONALE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

L'Inspecteur d'Académie du Département de Meurthe-et-Moselle,

Vu la loi du 28 mars 1882, article 6 (modifié par la loi du 11 janvier 1916);

Vu le décret du 18 janvier 1887, article 27;

Vu l'arrêté du 18 janvier 1887 (articles 254 à 262), modifié par les arrêtés du 24 février 1923 et du 1er février 1924;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M Vurpillot Albert dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés;

Vu le certificat en date du 17 Juin 1936, par lequel la Commission siégeant à Nancy, pour la session de 1936, atteste que M Vurpillot Albert, né le 18 avril 1923 à Nancy, département de Meurthe et Moselle, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Etudes primaires, ~~avec mention~~

Délivre à M Vurpillot Albert, élève de l'Ecole des Trois Maisons, le présent Certificat d'Etudes primaires pour servir et valoir ce que de droit.

A Nancy, le 1er août 1936.

Signature du Titulaire :

L'Inspecteur d'Académie,

résidant elle aussi dans la même maison avec son ami Eugène Kieffer. Elle prit le relais de la grand-mère maternelle décédée pour s'occuper et élever les frères Vurpillot en cette période difficile que fut 1936-1938 puis difficile encore voir horrible de 1939 à 1945. Elle va jusqu'à sacrifier sa propre vie de femme et de couple puisque qu'elle vivait avec son ami Eugène. Elle était employée de bureau dans l'usine de chaussures des Etablissements Lévy quai Isabey à Nancy. Mme Kreider, très belle femme, a été d'un comportement exemplaire et remarquable, de toute bravoure parfois même au péril de sa vie (héros de l'ombre) durant la guerre pour Albert mais aussi pour Georges et André ses neveux qui l'adoraient.

Albert Vurpillot, 1923-1942

ACADÉMIE DE NANCY

ÉDUCATION NATIONALE

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

(Premier Ordre)

L'Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle,

Vu les circulaires ministérielles en date du 20 août et du 22 décembre 1866 ;

Vu les délibérations du Conseil départemental de l'Instruction publique en date du 23 janvier 1873, du 21 février 1874, 5 décembre 1876, 14 janvier 1897 et 27 janvier 1927 ;

Vu le règlement des examens du Certificat d'études du 1er février 1877, modifié par les arrêtés préfectoraux du 1er février 1897 et du 1er mars 1927 ;

Vu le Certificat de second Ordre obtenu le 17 juin 1936 par M. Vurpillot Albert

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Vurpillot Albert le 31 mai 1937, sur Langue française, l'Arithmétique appliquée, les Sciences physiques et naturelles et leurs applications, l'Histoire et la Géographie et sur le Dessin, comprenant les matières du Certificat de premier Ordre, et duquel il résulte que la Commission d'examen siégeant à Nancy, jugé M. Vurpillot Albert, né à Nancy, le 18 avril 1923, élève de l'Ecole des Trois Maisons, digne d'obtenir le Certificat d'études primaires de Premier Ordre,

Délivre à M. Vurpillot Albert, le présent Certificat.

Fait à Nancy, le 1er Août 1937.

Signature de l'Impétrant, L'Inspecteur primaire, L'Inspecteur d'Académie,

1940. Évacuation de la population nancéienne (la débâcle) dont la famille Vurpillot fait partie pour se rendre à Montvicq près de Montluçon dans l'Allier, accompagnée de la famille Goldenberg qui y avait une habitation.

Albert, à l'âge de 17 ans, part à bicyclette, rejoindre une grande entreprise électrique dans le sud-ouest de la France (il suit son employeur qui quitte Jarville pour aller installer ses ateliers de réparations en France libre). Chemin faisant, mi-juin 40, Albert, qui n'a que 17 ans, rencontre des soldats français qui essayaient tant bien que mal d'arrêter l'avancée de l'armée allemande sur les bords de la Loire, Albert décide de leur donner « un coup de main », prend les armes, un Lieutenant lui donne un fusil avec des munitions et Albert se bat au coté de l'armée française. Ce lieutenant, plus tard, a écrit à la famille d'Albert pour avoir de ces nouvelles, dans son courrier adressé à la tante, il faisait part de la bravoure et du comportement héroïque d'Albert, si jeune avec une telle détermination, face à l'envahisseur sur les bords de la Loire.

Début septembre 1940, les frères Vurpillot et leur tante Gabrielle quittent Montvicq pour rentrer à Nancy, rue l'Hermite, dans la maison qui fait le coin avec la rue du Chanoine Jacob (rue Boudonville à l'époque en prolongement avec l'actuelle).

Devant l'avancée de l'armée allemande, les Nancéiens du quartier Boudonville, par peur, se débarrassent de toutes choses pouvant les compromettre dans les fourrés longeant la voie ferrée, quai Claude-Le-Lorrain, terrain de jeux de prédilection de Georges et de ses copains de quartier. Les gamins pouvaient tout ramasser (casques à pointes, casques allemands de la guerre de 14, baïonnettes, sabres de combats, jusqu'à quelques fusils et des révolvers. Georges cacha quelques armes dont un révolver et en parla à Albert en lui montrant la cachette tant et si bien que le lendemain ou le surlendemain, Georges ne trouva plus le révolver. Albert était maintenant armé contre l'envahisseur. On dit qu'à partir de cette époque, Albert était toujours accompagné de son révolver.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes attaquent la Hollande et la Belgique, malgré le statut de neutralité de ces deux pays. Les armées franco-anglaises stationnées dans le Nord se portent à leur rencontre. Mais l'état-major allemand a en fait choisi de porter son effort décisif à travers les Ardennes, en direction de la Meuse. Cette région n'était que faiblement défendue par les Français car le massif des Ardennes était considéré comme un obstacle naturel trop important pour rendre possible toute offensive de l'adversaire. Dès le 13 mai, les *Panzer divisions* du général Guderian franchissent la Meuse en trois points à Sedan, Givet et Dinan. Dans la brèche ainsi ouverte, les troupes motorisées allemandes s'engouffrent et foncent à toute vitesse en direction de la Somme et d'Abbeville. Le 15 mai à l'aube, le président du Conseil Paul Reynaud télégraphiait à Churchill : « la contre-attaque menée contre les Allemands à Sedan a échoué. La route de Paris est ouverte. La bataille est perdue ». Il avait en fait suffi de cinq jours de campagne aux forces allemandes pour transpercer un front continu que les stratèges français, forts des souvenirs de la Grande Guerre, jugeaient inviolable.

Les armées allemandes atteignent la Somme le 20 mai, la Manche (Boulogne) le 22 mai. Les quelques troupes alliées envoyées pour tenter de ralentir l'avancée allemande sont immédiatement débordées et les armées aventurées en Hollande et en Belgique sont enfermées dans une vaste nasse par ce véritable « coup de faucille » réalisé par les troupes blindées allemandes. Prises au piège, les armées françaises et britanniques se replient vers Dunkerque où une poche défendue par les Français permet au début du mois de juin à environ 350 000 soldats alliés (250 000 Anglais et 100 000 Français) d'être embarqués vers l'Angleterre (opération « Dynamo »).

Le 5 juin, la *Wehrmacht* reprend l'offensive vers le Sud. Le 7 juin, le front français est percé sur la Somme, le 10 juin sur l'Aisne. Les troupes allemandes atteignent la Seine à Rouen le 9 juin. Déclarée ville ouverte, Paris tombe sans combat le 14 juin. Les troupes de Guderian s'engouffrent pour un second grand coup de faucille jusqu'à Pontarlier (atteint le 17 juin) et Belfort (le 18 juin). Toutes les unités restées dans les fortifications de la ligne Maginot sont à leur tour prises à revers : après quelques jours de marches et de combats sans espoirs, elles seront capturées en masse.

Le général Weygand et son état-major essaient de faire de la Loire le dernier obstacle à l'avancée allemande, en y concentrant les seules troupes restantes. Mais les dernières troupes françaises ne peuvent offrir une résistance suffisante aux armées allemandes. Celles-ci entrent à Orléans le 16 juin, passent le même jour le fleuve en de nombreux points entre Gien et Nantes et déferlent à nouveau vers le sud. Elles se retrouvent devant Lyon le 20 juin, devant Clermont, Angoulême et Bordeaux le 24 juin.

La débâcle devant l'armée allemande ne se limita pas aux simples militaires mais concerna en fait la nation tout entière : l'administration, l'État, tout vola en éclat sous le choc de l'invasion allemande. Surtout, des millions de Français se mirent à fuir l'avancée de la *Wehrmacht*. Les premiers flots de réfugiés commencèrent à hanter les routes dès les débuts de l'attaque allemande. Un premier exode débuta avec les débuts de l'offensive allemande le 10 mai, concernant les populations de Belgique, de la France du nord et du nord-est. Puis en juin, avec la seconde poussée allemande vers le Sud, l'exode toucha toutes les populations du nord de la Loire, qui refluèrent vers les ponts, entre Briare et Nantes, avec une concentration maximum sur la Loire moyenne, de Gien à Beaugency. Près de huit millions de Français fuyant devant l'ennemi affluèrent ainsi vers les régions du Sud de la France. Les conditions désordonnées de cet exode ne firent qu'encombrer toujours plus les routes, provoquant un spectacle lamentable qui ne fit qu'ajouter à l'ébranlement psychologique suscité par les revers militaires.

Le gouvernement français lui même prit le chemin de l'exode : quittant Paris le 11 juin, il se réfugia tout d'abord dans différents châteaux de Touraine avant de gagner Bordeaux le 14 juin. Le 16 juin, le président du Conseil Paul Reynaud décidait de jeter l'éponge. Il donna sa démission au président Lebrun qui appela pour le remplacer le maréchal Pétain. Sitôt nommé, Pétain décida de s'adresser à l'ennemi, par le truchement de l'ambassadeur d'Espagne, pour arrêter les combats. L'armistice fut signé à Rethondes le 22 juin, dans le wagon même où l'avait été en 1918 celui imposé par les Alliés à l'Allemagne. Il entrait officiellement en vigueur le 25 juin, les hostilités cessant sur tous les fronts français. La France était désarmée et divisée en deux parties : les trois cinquièmes du territoire étaient occupés par le vainqueur, le reste, séparé par une ligne de démarcation, constituant une zone dite libre. Le 28 juin, quelques jours après sa victoire, Hitler se rendait en vainqueur à Paris afin de visiter les monuments les plus importants de la capitale.

Fin 1940. Tout la famille Vurpillot déménage pour habiter, un peu plus loin, au 2e étage du 48, rue Jean-Lamour, dans le quartier des Trois-Maisons.

Georges explique que la haine d'Albert et de ses frères envers les Allemands venait tout gamin de la grand-mère maternelle Jeanne-Françoise Monier, qui éleva et donc participa activement à l'éducation de ses petits enfants Vurpillot quand ceux-ci résidaient chez elle 4, rue Alfred-Mézières, suite à une mésentente entre des parents. Il faut dire que dans la famille Monnier, Damien Monier l'arrière-grand-père, l'arrière-arrière-grand-père de Georges étaient militaires de carrière. La grand-mère s'était chargé d'apprendre aux frères Vurpillot ce qu'était l'armée allemandes ; les régiments prussiens, les *Hulans*, les *Bavarois,* et qu'il fallait se méfier surtout des *Bavarois* qui étaient les plus cruels. Toutes les guerres napoléoniennes, la guerre de Crimée, 1870 puis 14-18, etc., n'avaient pas de secrets pour Albert qui collectionnera les petits livrets « Patrie » achetés numéro par numéro (il avait toute la collection au complet). La grand-mère avait une haine farouche contre les Allemands, elle avait résidé en zone occupée à Metz dans sa jeunesse, ce qui explique qu'Albert ne fut jamais communiste dans l'âme, juste partageait-il la même haine, le même dégoût « du *bôche* », de l'envahisseur, ce qui lui suffit pour mener, avec les communistes, le même combat, peu importe la cause, au pire, même si certains communistes étaient des nouveaux résistants actifs après le 22 juin 1941, arrivés sur l'échiquier politique.

Le 1er septembre 1939 à 4 h 45, date à laquelle les troupes allemandes entrèrent, les armes à la main, dans les territoires polonais sans déclaration de guerre, rappelons-nous le partage de la Pologne entre l'Allemagne et son allié de l'époque, la Russie, le 23 août 1939, date du pacte de non-agression avec l'URSS, accompagné d'un protocole secret prévoyant le partage de la Pologne en deux.

Courant mars 1942. Albert est prêt à décrocher avec la résistance communiste, très certainement en désaccord avec Paci, nouvellement nommé responsable militaire régional de la résistance communiste en février 1942. Albert en avait parlé à sa tante qui elle n'avait jamais été d'accord avec son engagement dans la Résistance, mais elle n'avait pas le pouvoir d'autorité qu'aurait pu avoir Gaston, le père ou Alice, la mère, absents de Nancy.

Fin mars, début avril 1942 arrive un certain Monsieur Jean dans l'après-midi ; Georges était présent ce jour-là dans la cuisine pour entendre une petite partie de la conversation, mais Albert voyant cela emmena ce Monsieur Jean dans sa chambre pour pouvoir causer tranquillement. Il n'est venu qu'une fois à la maison (habillé très élégamment comme Jean Moulin dit Georges, car il avait vu sa tête avec son chapeau cassé devant). Georges avait demandé à Albert qui était-ce ? Il lui répondit : « On l'appelle Monsieur Jean, il vient de Paris nous voir, c'est tout ce que je peux te dire ». Albert répondait le moins possible aux questions incessantes de son jeune frère Georges mais lui dit quand même qu'il venait de Paris en train pour le voir spécialement, qu'il l'avait choisi pour lui demander si lui et ceux de Neuves-Maisons, Ludres, etc., ne souhaiteraient pas rejoindre les rangs de la résistance gaulliste, celle qui est avec De Gaulle à Londres. *A priori*, ce Monsieur Jean avait eu des renseignements exacts sur la mauvaise entente entre les différents résistants des réseaux communistes depuis la perte de Camille Thouvenin arrêté en juillet 1941 à Auboué, et que Paci avait essayé de remplacer en février 1942 sans en avoir l'envergure. Ce Monsieur Jean dit à Albert qu'il faudrait attendre un peu avant de passer à l'action, être mieux armé, mieux préparé, etc. Georges demanda aussi à sa tante qui est ce Monsieur Jean ; pour toute réponse, elle lui dit qu'il était recherché par toutes les polices allemandes et françaises et qu'il ne fallait jamais parler de lui à qui que ce soit. Un peu plus tard, Albert déclina l'offre, s'estimant très certainement trop liés à ses frères d'armes tels que Michaud, Pacault. Albert était d'un caractère entier, il est fort possible qu'il ne voulait pas les quitter (les trahir), d'ailleurs même étant ami avec Marcel Simon de Nancy, Albert n'a jamais fait parti (officiellement) des FTPF de Marcel Simon.

Des « virées » nocturnes d'Albert, personne ne fut mis au courant, c'était bien souvent des nuits entières qu'Albert s'absentait du domicile familial rue Jean-Lamour pour revenir généralement qu'au petit jour, parfois tout crotté, il se préservait bien de dire quoi que ce soit aux membres de sa famille. Il eut quelques connaissances qui lui rendait visite à la maison telles que Pacault, Michaud, Marcel Simon de Nancy, par contre jamais Paci ne vint chez la famille Vurpillot. Georges se souvient que sa tante, Mme Gabrielle Kreider, tremblait quand Albert sortait avec Marcel Simon de Nancy des nuits entières.

Février, mars et courant avril 1942. Si Paci ne vint jamais voir Albert chez lui, à l'inverse, Albert se rendit souvent à Auboué discuter, prendre des ordres et des consignes auprès de Paci afin de participer avec les résistants d'Auboué à divers sabotages.

Mercredi 22 avril 1942 à 16 heures c'est le drame. Albert, qui n'a que 19 ans, est arrêté par la gestapo de Nancy en flagrant délit de sabotage par explosifs sur

son lieu de travail au garage Alsthom à Jarville. Il ne rejoignit la maison d'arrêt Charles-III qu'à 23 heures. Que s'est t'il passé entre 16 heures et 23 heures, on l'ignore mais on peut deviner aisément vu l'état physique d'André Pacault ce que Georges avait vu sur le pas de la porte de l'immeuble de la Gestapo porte Désilles.

Albert à son retour d'exode en 1940, après ses 17 ans, s'engage dans la Résistance aux côtés des communistes, même s'il ne partage pas du tout leurs convictions, peu importe, le combat est le même. Ce réseau englobait, entres autres, les sections du nord du département avec Auboué et celles du sud du département avec Nancy, Ludres, Neuves-Maisons, etc.

Albert, très bon élève à l'école communale comme à l'école professionnelle, très bricoleur dès son plus jeune âge et de par son récent métier d'électricien automobile, faisait lui-même pour le 14 juillet des fusées et des pétards, ce qui ne lui posa pas de problème pour fabriquer lui-même la bombe pour faire son sabotage. À l'époque, pour fabriquer une bombe, il fallait de la cheddite qui est un explosif artisanal constitué d'une grande proportion de chlorates inorganiques, dilués avec des nitroaromates (par exemple, du nitrobenzène ou du dinitrotoluène) et mélangé avec un peu de paraffine ou d'huile de ricin servant de modérateur pour le chlorate.

Le double but d'Albert était dans un premier temps de déposer la bombe dans la cave, ensuite créer un incendie volontaire des camions de l'armée allemande en réparation dans le garage où il était récemment employé pour faire diversion, puis retourner vers la cave pour effectuer la mise à feu afin de faire sauter le poste de garde et les bureaux. D'après les dires de la gestapo à Mme Kreider, Albert n'avait aucune chance d'en réchapper, il aurait sauté avec la bombe et aurait péri juste après la mise à feu et Georges pense qu'Albert loin d'être bête le savait et l'avait bien compris. Pourquoi cette prise de risques inutile et cette prise de position ? Sentait-il qu'il y avait un manque de moyens, un manque de compétence de la part de son chef Paci ? Rappelons-nous qu'Albert était prêt et avait dit qu'il allait lâcher le réseau. Aurait-t-il reçu des menaces à son encontre et à celle de sa famille de la part de Paci ? Beaucoup de questions restent à ce jour encore sans réponses me dit Georges. Toujours est-il qu'il avait délibérément accepté de se faire sauter avec la bombe.

Albert a été piégé par la gestapo et les soldats allemands, il était surveillé discrètement dans le garage car il a été lâchement dénoncé à la gestapo entre midi et deux heures de ce mercredi 22 avril par Robert Fraudeau de Maxéville (un de ses collègues de travail), qui se rendit directement à la *Kommendantür* rue Albert-1er de Nancy pour les prévenir. Robert Fraudeau reçut pour avoir dénoncé Albert une somme de 3 000 F et la promesse de la libération d'un membre de sa famille prisonnier de guerre en Allemagne (*a priori*, son frère). Après une surveillance rapprochée mais discrète par les militaires allemands dans l'après-midi qui maintenant sont au courant, interpellèrent Albert à 16 heures en flagrant délit de sabotage en bas, dans la cave. Albert avait prévu de descendre la valise contenant une bombe puis mettre le feu aux camions militaires allemands stationnés dans le garage mais il ne put le faire du fait d'une forte présence de soldats allemands près des camions (normal, ils était au courant donc renforcèrent la sécurité). Il voulait dans un premier temps faire diversion et revenir dans la cave qui était juste en dessous des locaux et les bureaux du garage où étaient en permanence stationnés des soldats allemands pour procéder à l'allumage de la bombe et tout faire sauter. La bombe (grosse comme un ballon de football comme l'a expliqué Auzinger à plusieurs reprise à la tante d'Albert) était placée dans une valise qu'il descendait dans la cave. Mais Albert ne s'était pas aperçut qu'il était sous surveillance rapprochée et très discrète par la gestapo et les soldats allemands pour être pris en flagrant délit. Ils eurent juste le temps de lui sauter dessus quand Albert commença à descendre dans la cave.

Ce qui c'est passé juste après l'interpellation dans la cave, on le devine aisément, Albert fut sérieusement « passé à tabac »

Mme Gabrielle Kreider, la tante, en recherche constante de vérité, se rendit, un peu plus tard, à ce garage de Jarville. Là, des ouvriers lui ont rapporté qu'après son interpellation, il s'est passé un certain laps de temps dans la cave puis les soldats allemands ont remonté Albert, inanimé, allongé sur une civière et recouvert d'une couverture (très certainement pour empêcher que le personnel du garage ne voit l'état physique et les sévices infligés à Albert suite à son arrestation). On sait aussi que ce n'est qu'à 23 heures qu'Albert est admis à la maison d'arrêt Charles-III à Nancy.

Toujours le mercredi 22 avril 1942 mais à 18 heures, la gestapo se présente au domicile de la famille Vurpillot, plus précisément au 2e étage du 48, de la rue Jean-Lamour dans le quartier des Trois-Maisons à Nancy. Un coup de sonnette, Georges va ouvrir; il est bousculé et jeté à terre par les soldats allemands qui pénètrent avec la sauvagerie que l'on leur connaît dans l'appartement, mitraillette au poing. Puis Georges a juste le temps

Le 48, rue Jean Lamour à Nancy, l'appartement au 2e étage de notre tante et marraine Mme Gabrielle Kreider où nous habitions avec elle.

d'attacher Mirette, la petite chienne, qui elle aussi se lançait à son tour contre l'envahisseur. Pour une surprise, c'était une surprise, Georges, son frère André, la tante et son ami sont comme figés, pétrifiés. Personne ne bougeait, une douzaine de soldats allemands en tenue accompagnés de civils avaient pénétré sans ménagement dans toutes les pièces de l'appartement, ouvraient et retournaient toutes les armoires et meubles en renversant leur contenu au sol, déchiquetaient les matelas à coups de baïonnette, ils ont même secoué le ballon de football de Georges, qui avec son frère André étaient tous deux assis, médusés, à la table de la cuisine, là où ils faisaient leurs devoirs d'écoliers.

La perquisition durera au total deux longues heures et après le contrôle des identités, les soldats allemands « embarquent » sans ménagement direction l'immeuble de la porte Désilles (dont l'un des responsables était Georges Auzinger) la tante, Mme Gabrielle Kreider et son ami, M. Eugène Kieffer. Eugène était fondé de pouvoir du garage Goldenberg à Nancy, garage situé en bas de la rue du Montet (avenue du Général-Leclerc actuellement). La famille Goldenberg, propriétaire de ce garage, était de confession juive, cette famille résidait à partir de la débâcle en 1940 en France libre à Montvicq près de Montluçon dans l'Allier. M. Goldenberg avait à l'époque environ 50 ans, son épouse était un peu plus

jeune que lui, ils avaient un garçon de 12 ans, un plus grand de 18 ou 20 ans et une fille. Eugène Kieffer avait une correspondance régulière avec la famille Goldenberg durant toute la guerre. Mme Gabrielle Kreider ainsi que son ami Eugène sont emmenés dans un premier temps dans l'immeuble de la gestapo, rue Désilles à Nancy (au bout de la rue de Metz) pour interrogatoire, avant d'être transférés à la maison d'arrêt Charles-III de Nancy. Georges et son frère André restèrent seuls dans l'appartement, livrés à eux même. Heureusement pour toute la famille, Albert n'avait caché aucune arme dans l'appartement, hormis des grosses piles de tracts et une matraque (nerf de bœuf) sous son matelas que les Allemands ont trouvé le premier soir de fouille, tracts qu'ils n'ont pas pu tout emmener. Les Allemands dans leurs fouilles, inspecteront, entres autres, toutes les chaussettes présentes dans l'appartement.

Quand Albert rentrait parfois très tard le soir, voire même au petit jour, personne dans la famille ne savait ce qu'il faisait précisément hormis qu'il disait qu'il faisait partie d'une armée secrète. Par contre, il n'a jamais fait part de ses actions ni donné de détails précis de ses actes de résistant aux membres de sa famille. Il faut dire qu'Albert avait participé activement, entre autres, au sabotage à l'explosif de la ligne de chemin de fer Toul-Blainville passant à Marbache avec les gars d'Auboué et ceux de Neuves-Maisons dont André Pacault, à la première attaque le 14 avril 1942 du camp de détention d'Écrouves récemment ouvert, toujours avec la bande de Neuves-Maisons et d'Auboué.

Il était copain de Marcel Simon de Nancy et sortait des nuits entières mais personne sut ce qu'ils firent ensemble. Albert avait même prévu de faire une attaque générale le 1er mai dans le centre de Nancy (un coup d'éclat), attaque qui ne resta qu'un projet au vu de l'importance et des moyens à mettre en œuvre. Il a été très certainement reconnu que c'était une attaque suicide et qu'il était plus judicieux d'en préparer d'autres moins spectaculaires et surtout plus discrètes et bien plus efficaces.

Lors de l'arrestation par les Allemands de la tante et de son ami ainsi que lors de la première perquisition de l'appartement, André et Georges qui fréquentaient l'école des Trois-Maisons, rue Saint-Fiacre, faisaient tranquillement leurs devoirs d'école sur la table de la cuisine comme tous les soirs avant le souper. Comme devoir, ils devaient réaliser un dessin à partir d'une carte postale représentant l'épée en cristal du maréchal Pétain qui fut réalisée par Michel-Aristide Colotte (ancien ouvrier des ateliers de Baccarat), Nancéien en 1920. Il avait créé son propre atelier sous l'enseigne « La Maison d'Art » au 40 rue Saint-Jean). Colotte fréquentait assidûment les journalistes de l'*Écho de Nancy*, journal local de l'époque d'occupation, dans lequel il écrit d'ailleurs quelques articles. Ayant été remarqué, une souscription publique avait été lancée par le biais de ce journal local avec l'appui d'Edmond-Jean Schmidt, préfet de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges et de François-Camille-Antoine Schmitt, maire de Nancy de l'époque, pour offrir cette fameuse épée d'honneur en cristal de Colotte au maréchal Pétain lors de sa prochaine venue à Nancy.

Les soldats allemands voyant Georges et son jeune frère André exécuter le dessin de cette épée, sur la table de la cuisine, étaient stupéfaits de ce genre de devoir d'école à effectuer par de si jeunes gamins.

M. Royer était le directeur de l'école des Trois-Maisons de l'époque, il venait de l'école du Placieux. (M. Royer venait en remplacement de M. Guillaume et juste après un passage éclair de 2 ou 3 mois d'un autre directeur).

Georges Vurpillot a eut aussi comme instituteur M. Haby (devenu ministre de l'Éducation nationale de 1974 à 1978). M. Haby resta 2 ans comme instituteur à l'école des Trois-Maisons. Très sportif, M. Haby a été le créateur de l'équipe de foot de l'école des Trois-Maisons, il nomma capitaine de l'équipe Georges qui lui aussi était un sportif accompli puisque Georges faisait également de la gymnastique avec, entre autres, M. Petitjean. Leur professeur n'était autre que le célèbre M. Edouard Pierson (lieutenant FFI qui fut fusillé par les Allemands le 5 septembre 1944). M. Haby, l'instituteur, emmena ses élèves lors d'un après-midi de sport, faire une partie de foot sur un terrain vague derrière les jardins de la rue Varynge près de la Meurthe.

Au cours de la partie de football, suite à un coup de pied non maîtrisé d'un élève, le ballon tomba dans les eaux de la Meurthe. Sans aucune hésitation, M. Haby se dévêtit, en plein mois de mars et plongea dans les eaux glacées et surtout grossies par la fonte des neiges devant les gamins ébahis pour récupérer le ballon qui filait dans le courant. À partir de ce jour, M. Haby était comme un héros aux yeux de tous les élèves de l'école. M. Haby mit en rapport les meilleurs éléments de cette équipe avec le club professionnel de Nancy, le célèbre FC Nancy (Football-Club de Nancy en 1938-1939), club qui était parmi les 3 meilleures équipes de la division 2 avec comme joueurs MM. Veillard, Franco, etc. Le président de l'époque, Monsieur Marcel Picot, chapelier de son état, avait son magasin au coin de la rue Saint-Jean et la rue de la Visitation. À partir de fin mai 1944 et pendant un an, les Nancéiens pouvaient admi-

rer le célèbre et prestigieux trophée qu'est la Coupe de France exposée en plein milieu de la vitrine, coupe remportée par le club (rebaptisé EF Nancy, Équipe Fédérale de Nancy) le 7 mai 1944. Équipe composée d'une majorité de joueurs sochaliens du fait que le club de Sochaux fut dissous par le gouvernement de Vichy. Georges, sélectionné dans l'équipe des benjamins du FC Nancy disputa même un match contre l'équipe de Lunéville pendant la saison 42-43.

Mercredi 22 avril 1942 dans la soirée, Georges et son frère André étaient restés seuls dans l'appartement. Georges, de suite, prit l'initiative de brûler le restant de tracts laissés par les soldats allemands et qu'eux mêmes imprimaient avec Albert en grande quantité. Très heureuse initiative prise par Georges que de brûler ces tracts, car la Gestapo revint le lendemain matin après 6 h 30, et là, plus de tracts, Georges avait même fait disparaître les cendres.

Il faut savoir qu'Albert avait déjà mis à contribution ses deux jeunes frères pour fabriquer toutes sortes de tracts contre l'occupant. Pour les fabriquer, Albert prenait une caissette en bois avec comme composant de la gélatine. Une fois terminés, Georges et André mettaient ces tracts dans les boîtes aux lettres des gens du quartier des Trois-Maisons sur le chemin de l'école le matin. Georges me dit qu'ils n'avaient pas été très malins de faire çà, car si les Allemands avaient mené une enquête dans ce sens, ils auraient été coincés, mais quand on est gosse, on ne pense pas forcément à ça. Georges me dit aussi, qu'heureusement que les Allemands ne nous ont pas interrogés, moi et mon frère, sinon...

Nuit du mercredi 22 au jeudi 23 avril 1942. Première nuit passée seuls pour Georges et André, pas un soldat allemand n'était resté dans l'appartement puisque tous étaient repartis avec la tante Mme Gabrielle Kreider et son ami Eugène à la maison d'arrêt Charles-III le soir du 22 avril 1942, dont ils ne reviendront que 15 jours plus tard.

Jeudi 23 avril 1942 à 7 heures. Les soldats allemands revinrent le matin faire une seconde fouille en règle de l'appartement et ce jusqu'à midi, sans rien trouver de compromettant, hormis la chambre d'Albert qui fut de nouveau retournée de fond en comble. Les Allemands dans leur deuxième fouille, inspecteront encore toutes les chaussettes présentes dans l'appartement. Georges, tout étonné, ne comprenait pas du tout pourquoi ils voulaient toutes les chaussettes ! (l'explication : lors de la première attaque du camp d'Écrouves le 14 avril 42, un des attaquant avait laissé un morceau d'une chaussette accroché en haut d'une clôture en s'enfuyant, suite à l'alerte donnée par les gardiens). L'attaque échoua par manque de préparation.

C'est à partir du matin du 23 que, jours et nuits, les Allemands mettaient en place une souricière, ils seront présent dans l'appartement pour tenter d'arrêter toute personne qui viendrait rendre visite à Albert. La nuit c'était deux policiers allemands en civil et le matin vers 7 heures c'étaient au tour des soldats en uniforme de prendre le relais dans l'appartement du 48 rue Jean-Lamour. Tous les autres soirs, sur demande des policiers allemands, c'est Georges, assis à la table de la cuisine, restant éveillé tard, qui devait aller ouvrir la porte d'entrée de l'immeuble donnant sur la rue, si quelqu'un toquait. Sitôt un coup de sonnette, Georges et les deux policiers allemands descendaient, les Allemands sortaient rapidement leurs armes de leur étui, prêts à intervenir et tirer. C'est comme çà qu'ils ont pu interpeller et embarquer 2 personnes (Georges est dans l'impossibilité de dire qui c'étaient) par les policiers allemands (des grands en civil). Ils ne faisaient pas de cadeaux, ils leur sautait dessus avec une brutalité inouïe, il les ceinturaient et leur passait les bracelets pour les emmener de suite à la *Kommandantür* porte Désilles toute proche ; mais trois ou quatre copains d'Albert ont pu se sauver.

Un soir, coup de sonnette, tout le monde descend mais Georges plus vite que les Allemands, ouvrit la porte très rapidement en disant « sauvez-vous les Allemands sont là », avant que les Allemands ne puissent réagir. Furieux, un des policiers en civil mis une claque magistrale à Georges puis le secoua comme un prunier dans tous les sens, il pointa même son arme sur la tempe de Georges, sans toutefois tirer. Georges eut de la chance au vu des événements de l'époque. C'est la seule et unique fois que Georges eut à se plaindre du comportement de la part des occupants, lui et son frère ne furent jamais interrogés, jamais on leur demanda quoi que ce soit et n'ont jamais été maltraités ; il y eut même plus de compassion à leur égard de la part des soldats allemands que de la part des policiers, des gardiens de la maison d'arrêt Charles-III ou des gardes mobiles du camp d'internement d'Écrouves.

Georges me dit qu'il avait été surpris que personne, ni instituteur, ni le directeur de l'école, ni les voisins, ne soit venus prendre des nouvelles des gamins Vurpillot. Tous les gens du quartier savaient, hormis deux ou trois copains d'école, et même le petit Gauthier dont son grand frère était typographe de métier et bien copain avec Albert (copain utile quand Albert à commencé a fabriquer lui-même ses tracts).

Vendredi 24 ou samedi 25 avril 1942. Georges et André étaient une nouvelle fois seuls, peut-être une erreur dans le système allemand ? Ce matin-là, très tôt, à 6 heures ou 6 h 30, on vint sonner en bas à la porte d'entrée de l'immeuble. Georges descendit et ouvrit de suite, reconnut Marcel Simon de Nancy qui venait voir Albert ;il avait une balafre sur une joue. Georges lui dit, « Ben vous avez de la chance, il n'y a pas de soldats ce matin, ils étaient là hier, mais sauvez-vous vite, ils ont arrêté Albert et ont emmené ma tante et son ami en prison ». Sur ce, Marcel Simon dit à Georges « Merci coco, au revoir ». Il fila sans demander son reste.

Marcel Simon de Nancy, André Pacault, René Michaud (Pacault et Michaud venaient toujours en fin d'après-midi, après 18 heures) ainsi que d'autres copains, passaient souvent voir Albert à la maison et à force toute la famille Vurpillot les connaissait. Pour mémoire, Marcel Simon de Nancy ne faisait pas partie du même groupe qu'Albert mais les connaissait.

Marcel Simon a été le créateur d'un groupe de FTP à Nancy (Franc tireur et partisan) dont le rond-point du faubourg des Trois-Maisons porte actuellement son nom (à l'horloge, où se situe l'ancienne brasserie des Trois-Bagnoles dénommée aujourd'hui le Midi Pile). Il fut abattu après une course poursuite dans la forêt de Haye entre la route nationale Nancy-Toul et le site de Malpierre (il fut abattu comme un lapin par les gardes mobiles français, me rapporta M. Petitjean). C'est d'ailleurs Marcel Simon qui, entre autres, fit sauter à l'explosif la première fois le pont-levant (ou pont-levis) du canal entre Nancy et le pont de la Meurthe de Malzéville fin avril 1942. Tout le quartier des Trois-Maisons avait entendu les explosions, bon nombres de vitres d'immeubles et des maisons proches avaient « volé en éclats ». Marcel Simon était notre « Robin des Bois » des Trois-Maisons, les gens du quartier exagéraient même quand ils entendirent la déflagration en septembre 1944 lors de la destruction par les Allemands du pont du canal qui rejoignait la rue Charles-Keller à la rue Charles-Dussaux. Tout le monde dit « c'est encore un coup de Simon » (mais tout le monde ne savait pas qu'il avait été abattu et dans quelles circonstances le 11 mai 1943 près du lieu dit « les Baraques » dans les fonds de Toul).

Samedi 25 ou le dimanche 26 avril 1942. Au bout du 4e ou 5e jour, Georges et André, toujours cloîtrés, déboussolés, totalement démunis et tenaillés par la faim demandèrent aux soldats présents s'ils pouvaient sortir, allez à l'école et chercher du pain. Pour toute réponse et ne prenant aucune initiative, les deux soldats allemands les emmenèrent, à pied, le matin par la rue des Glacis, à la Gestapo, toujours dans l'immeuble porte Désilles, afin de demander à leurs supérieurs hiérarchiques s'ils pouvaient laisser sortir les gamins le matin et qu'ils n'avaient rien à manger.

Arrivé à l'immeuble de la gestapo, Georges Vurpillot croisa et reconnut de suite sur le pas de la porte d'entrée de l'immeuble, un copain de son frère Albert en la personne d'André Pacault qui lui aussi était déjà venu rendre visite à Albert dans l'appartement familial, rue Jean-Lamour, à l'époque. André Pacault, également membre du réseau, sortait de cet immeuble, il avait un œil totalement fermé, le visage complètement tuméfié et ensanglanté, ses habits étaient partiellement déchirés, il était à moitié « groggi », encadré et traîné par deux soldats allemands armés de mitraillettes, le soutenant tant bien que mal par les bras. Il n'y eut entre Georges et André Pacault qu'un échange de regards bref mais suffisant (comme pour dire « silence, surtout ne dit rien, ne parles pas et ne me dit pas bonjour ». Georges, gamin, eut la présence d'esprit de ne rien dire, médusé, bouche bée de voir le copain de son frère dans cet état. Quinze jours plus tard, Mme Kreider, la tante et son ami sont libérés de la prison Charles-III. Là, elle expliqua à Georges qu'André Pacault venait d'être torturé comme son frère Albert l'avait été suite à un interrogatoire « musclé » et que les soldats le traînaient pour le mettre dans une voiture ou un camion afin de le ramener à la prison Charles-III.

Donc, Georges et André entrèrent dans l'immeuble encadrés par les soldats allemands. Ces soldats ont demandé à leurs supérieurs si les gamins pouvaient aller à l'école, chercher du pain car ils étaient seuls. Ses responsables dont Auzinger étaient attablés car c'était l'heure du petit déjeuner. Ils demandèrent à Georges s'ils avaient des provisions. Sur une réponse négative ils dirent aux soldats de raccompagner les gamins chez eux, qu'ils demandent en même temps aux voisins du dessous de leur donner tous les soirs un bol de soupe et de la nourriture. Chose faite, les soldats arrivés au 48 rue Jean-Lamour allèrent voir M. et Mme Fest qui habitait au 1er étage avec leur fils de 12 ans et leur fille de 13 ou 14 ans, afin qu'ils prennent bonne note et surtout s'exécutent obligatoirement. Georges et André partirent de l'immeuble de la gestapo avec chacun une grosse tranche de pain noir bien beurré qu'ils dévorèrent tout en marchant vers le domicile familial proche.

Du 22 avril au 6 mai 1942. Pendant 15 jours Georges (14 ans) et son frère André (13 ans) seront seuls dans l'appartement de leur tante, livrés à eux-mêmes, sans argent et sans ticket de rationnement pour pouvoir acheter de quoi manger, mais sous surveillance allemande.

Georges me dit qu'André et lui devinrent des virtuoses du poker, ils jouaient avec les soldats allemands pour tuer le temps et leur prenait quelques « *Fenich* » mais c'étaient des *Fenich* de guerre qui ne valaient rien sur le territoire français.

Heureusement Mme Suzini, la boulangère rue de Metz leur donna du pain sans ticket (pour info, le fils Suzini était, à l'époque, dans la police mais pas à Nancy). Autre anecdote : un matin, à la boulangerie, là où la famille Vurpillot prenait régulièrement son pain, Georges demanda si Mme Suzini pouvait lui donner du pain. Elle s'apprêtait à lui en donner mais un autre client attendait son tour. Ce client était en fait un policier français en civil de Nancy, il fit remarquer à la boulangère comme quoi il était interdit de vendre ou donner du pain sans ticket de rationnement. La boulangère expliqua que Georges et son frère étaient seuls, livrés à eux-mêmes, sans ticket et sans argent et que leur tante qui était encore détenue à Charles-III régulariserait l'achat du pain à sa sortie. Peine perdue, le policier français, très zélé, s'entêta, refusant toute explication et il verbalisa par une amende la boulangère.

Le 12 et le 16 mai 1942. Albert, aux arrêts, dans l'enceinte dans la prison Charles-III, le 12, écrit : « j'ai reconnu Pacault ». Était-il défiguré suite aux interrogatoires ? (souvenons-nous que Georges le jeune frère d'Albert l'avait reconnu malgré son aspect physique d'homme matraqué et torturé, sur le pas de la porte de l'immeuble de la Gestapo porte Désilles, le 25 ou 26 avril 1942). Albert revoit Pacault le 16 : « Je vois Pacault comme il l'a écrit dans son petit journal » (journal qui était l'envers d'un calendrier accroché au mur de sa cellule).

Le 20 mai 1942. Albert voit Henri Roger

Vendredi 12 juin 1942. Albert, toujours incarcéré dans l'enceinte de la maison d'arrêt Charles-III voit Hubert Sensiquet qui lui a été arrêté le 11 juin 42 à Jarville, en même temps que Jean Godeffroy, interrégional politique et Léon Gallot, responsable politique régional et agent de liaison avec le PC clandestin de Paris. Les Allemands avaient frappé fort avec les arrestations de ces trois chefs importants de la Résistance communiste du sud du département. Il est bon de préciser qu'Hubert Sensiquet était le chef dirigeant de trois groupes dont ceux de Pacault et Marcel Simon de Ludres (eux-mêmes arrêtés les 5 et 6 juin précédents). Seul Hubert Sensiquet connaîtra un autre sort : après Charles-III, il sera séparé de ses camarades d'arme et après avoir passé près d'un an dans les geôles allemandes, il sera décapité à la hache à Cologne le 1er avril 1943.

Lundi 22 juin 1942, Albert voit Guny lors d'une promenade.

Mardi 14 juillet 1942, Albert à eu une entrevue à la prison avec son avocat Maître Bourjault, avocat au barreau de Nancy dont le cabinet se situait, à l'époque, rue Saint-Dizier, avocat choisi par Mme Kreider, la tante, pour la défense d'Albert.

Mercredi 15 juillet 1942. Albert reçut, par colis, de nouveaux habits transmis par sa tante sur conseil de son avocat. Pour toute transmission de colis avec de la nourriture ou avec des vêtements, la tante d'Albert devait déposer obligatoirement les colis à la gestapo porte Désilles puis après, vers juin où juillet, au nouvel immeuble rue Albert-Ier. et c'est les Allemands qui transmettaient le ou les colis après contrôle pour la prison Charles-III. À chaque fois que Mme Kreider, la tante, amenait des colis pour Albert, elle passait par le bureau d'Auzinger, il y avait gardé la bombe d'Albert sur son bureau et l'exhibait comme un trophée et il disait avec un fort accent allemand à chaque passage de la tante en faisant les gros yeux : « Là, la bombe à Albert, là, là » en la montrant du doigt. Il avait du mal à l'avaler celle-là.

D'ailleurs à cette époque que Mme Kreider, en contact permanent avec Mme Michaud, mère de René, la conseilla dans les démarches à faire et échangea des informations. Toutes deux se retrouvaient une fois voir deux fois par semaine au cours Léopold pour se donner mutuellement des forces avant d'entrer dans l'immeuble de la gestapo porte Désilles. Passage obligé pour présenter et déposer les colis de nourriture et de vêtements pour Albert et René Michaud, tous deux incarcérés à la maison d'arrêt Charles-III.

Autre détail du courrier pendant l'internement à Charles-III d'Albert, en observant les lettres, toutes étaient identiques : on peut remarquer que toutes les enveloppes d'Albert étaient oblitérées au bureau de poste de la porte Désilles. Ce qui laisse supposer que la censure de Charles-III coté allemand se faisait non pas dans l'enceinte de la maison d'arrêt mais dans l'immeuble de la gestapo, soit celui porte Désilles ou celui rue Albert-1er et ce n'est qu'après que le courrier était remis au bureau de poste de la porte Désilles pour être une nouvelle fois oblitéré avant d'être distribué tout prêt de là, par le facteur, au 48, rue Jean-Lamour.

Du fait qu'il adorait sa tante, d'où cette annotation au dos de chaque enveloppe des courriers envoyés de Charles-III, Albert marquait :

Mademoiselle KREIDER

Albert connaissait la situation familiale de sa tante qui se retrouva seule à la mi-mai. En fait Eugène Kieffer l'avait quittée et déménagé du 48, rue Jean-Lamour. Il trouva la situation trop dangereuse pour lui due à l'arrestation et des faits d'Albert, ce qui était mauvais pour ses affaires, lui qui dirigeait comme fondé de pouvoir un garage appartenant à une famille juive résidant en zone libre.

Albert écrivait également au dos de chaque lettre :

Albert Vurpillot
en cure à la maison d'arrêt
rue Charles-III
Nancy

Du jeudi 16 jusqu'au samedi 18 juillet 1942. Le procès d'Albert et de ses frères d'armes de Neuves Maisons et d'Auboué débuta. Il eut lieu au palais du gouverneur, place de la Carrière à Nancy, par un tribunal militaire allemand. Ils avaient tout mis en œuvre et voulaient faire un exemple de ce procès, à Nancy, en Lorraine et dans l'est de la France, à l'encontre de « ces terroristes ». Ce ne fut qu'une grosse mascarade, une grosse mise en scène. On fit venir expressément, entre autres, divers hauts gradés et généraux de l'armée allemande de l'est de la France, certains même de Dijon. La presse de l'époque « *L'Écho de Nancy* » fut conviée pour faire un fort tapage de ce procès et surtout le médiatiser à l'extrême. Procès qui fut interdit aux enfants, Georges voulait y assister et surtout revoir son grand frère. La tante, elle était évidement présente tous les jours, elle devait avoir une autorisation spéciale pour accéder aux locaux et assister au procès.

La tante et toute l'assemblée furent outrées du comportement abject d'un membre du réseau d'Auboué en la personne de Paci. C'est lui, d'ailleurs, qui insulta Albert en le traitant en plein tribunal de « fanfaron » sans parler d'autres propos tenus à l'encontre de certains des membres de son propre réseau. Paci dit qu'il a voulu servir la grande Allemagne en disant toute la vérité, qu'il s'élève violemment contre le communisme qu'il hait parce qu'il voit que ceux qui font partie du Comité central excitent les autres mais restent inconnus, menant à Paris la joyeuse vie des dirigeants « dont les mains sont rouges de sang et qui vont l'être davantage de celui de tous ces jeunes gens dupés ». Il termine son appel avec un « Vive la France, vive le Maréchal, vive la grande Allemagne, vive les nationaux-socialistes ». Ce qui n'empêchera pas les Allemands après l'avoir bien « cuisiné » de le fusiller deux semaines plus tard, soit le 14 août 1942. Albert eut pour seule réponse aux propos tenus par Paci et en réponse aux membres du tribunal lui posant la question : « Quel était votre but ? ». Il répondit sans coup férir : « Pour détruire vos camions et favoriser la résistance russe », en regardant Paci droit dans les yeux (un comble pour un jeune, ayant des copains résistants tout comme lui mais ne partageant pas les mêmes convictions communistes). Puis Albert ajouta juste après : « Un soldat allemand mort est un ennemi en moins ».

La tante effondrée en entendant les propos calomnieux de Paci, les rapporta à Georges et dit : « Je ne comprends pas où Albert a mis les pieds, mettre sa vie en danger et faire des actes de bravoure avec ce genre de personnage tel que Paci ».

Autre détail, tous les jours du procès, Mme Michaud mère de René (d'origine très modeste, issue de familles ouvrières de la sidérurgie de Neuves-Maisons) prenait le tram pour aller à Nancy et retrouver sur le parvis du tribunal, place de la Carrière, Mme Kreider, la tante. C'est encore ensemble qu'elles entraient dans la grande salle et s'asseyaient l'une à coté de l'autre. Mme Michaud, la mère totalement déboussolée par tous ces événements tenait par le bras Mme Kreider, se soutenant mutuellement.

Toujours à ce procès, la présence très remarquée par la tante d'un policier français en civil de Nancy (un des responsables de la police de Nancy), présent et témoignant, entres autres, contre Albert ; debout devant toute la salle pleine, il dit en montrant du doigt Albert : « celui-là, je demande sa tête » (propos recueillis et rapporté, jour après jour, par la tante à Georges).

Samedi 18 juillet 1942, de retour à la prison Charles-III, Albert dû changer de cellule pour aller dans la cellule 20.

Lundi 20 juillet 1942. Après avoir passé le dimanche 21 juillet dans le doute le plus total, Albert, qui ne se faisait guère d'illusions, apprend sa condamnation à mort après 3 mois passés dans les cellules de la maison d'arrêt Charles-III

Une de ses connaissances de prison (là ou entres autres, Ippolito Narcisse jeune résistant communiste de la section d'Auboué) las, essaya de mettre fin à ses jours dans l'enceinte même de la prison ; à la sortie de sa cellule (à l'étage) pour une promenade, il enjamba la balustrade et sauta dans le vide, il fut blessé à la tête et aux jambes, il termina son temps d'emprisonnement couché sur une civière et exécuté ainsi lui aussi à la Malpierre le 29 juillet 1942.

Mardi 21 juillet 1942. Un gamin de la commune de Champigneulles, nommé Robert Grandcolin, âgé de 10 ans à l'époque, était parti de chez lui très tôt ce

mardi 21 juillet, pour faire une balade non loin de chez lui, dans les bois au-dessus de l'étang de Bellefontaine sur le coteau de la petite Malpierre. Robert, fils unique, résidait avec ses parents chemin Charlemagne tout au bout de Champigneulles. Soudain il entendit le vrombissement de moteurs de camions, des portes claquées, des hurlements en langue allemande. Il s'approcha en utilisant les troncs d'arbres de la forêt pour ne pas se faire remarquer ; Robert ne savait pas qu'il allait assister à une scène d'horreur comme seule l'espèce humaine en est capable, scène qui allait le marquer au fer rouge toute sa vie avec des images qui vont le hanter durant de nombreuses nuits et qui ne s'effaceront jamais de sa mémoire.

Ce jour-là, Charles Bihler, Gaston Fehringer, Marcel Jansen, François Martinowski, Henri Heu, Raymond Ruffet, Alfred Schneider, Marcel Simon de Ludres, Jean Stein, Hubert Weiss ainsi que les 2 copains d'Albert (René Michaud et André Pacault), furent tous fusillés par les soldats allemands.

Vendredi 24 juillet 1942. Albert a une entrevue avec son avocat, Maître Bourjault, avocat au barreau de Nancy, qui ne lui dit pas (très certainement sur les conseils de sa tante, Mme Kreider) que les Allemands ont fusillé 4 jours avant, soit le mardi 21 juillet à l'aube à la Malpierre (Champigneulles). Ce n'est que ce jour-là qu'Albert apprend les condamnations à mort de ses copains et frères d'armes. Juste après l'entrevue avec Maître Bourjault, Albert marque au dos du calendrier accroché au mur de sa cellule : « Henri Heu, Raymond Ruffet, et 2 autres… Alfred Schneider, André Pacault, René Michaud, en tout 10 ; Paci n'y est pas... ».

Mercredi 29 juillet 1942. Albert est réveillé vers 4 heures du matin, les gardiens viennent lui annoncer qu'il va être exécuté, qu'il lui reste très peu de temps pour écrire une dernière lettre à l'attention de sa famille. Drôle de nuit, après avoir écouté puis chanté avec eux les chants patriotiques et révolutionnaires entonnés par les membres du réseau d'Auboué. Très tôt le matin, Albert, quitta sa cellule de la prison Charles-III. Il fut monté de force dans un camion vert olive bâché de l'armée allemande, « embarqué » avec une douzaine de ses camarades résistants comme lui dont ceux de Nancy mais aussi ceux d'Auboué. Il faut savoir que Narcisse Ippolito et qu'Orlando Garatoni, même blessés furent également embarqués allongés sur leur civière, car peu de temps auparavant, las de cette situation, des interrogatoires, de la torture infligée et de cet endroit lugubre qu'est Charles-III, juste avant le procès, devant se rendre en promenade en quittant provisoirement leur

Article paru dans le journal l'Est Républicain du dimanche 1er août 1993 :

FUSILLÉS DE LA MALPIERRE :
LE SOUVENIR DOULOUREUX D'UN TÉMOIN

Ce 19 juillet 1942, il traînait dans les bois. Le petit Robert Grandcolin a tout vu. Plus d'un demi-siècle plus tard, il n'a rien oublié.

À l'époque, il avait 10 ans. Depuis cette date, les cérémonies de commémoration organisées chaque année revêtent, à ses yeux, un caractère particulier. Et pour cause : Robert Grandcolin n'a pas oublié cette journée du 19 juillet 1942, marquée par l'exécution de 13 jeunes, dans la clairière de la Malpierre. *« Mes parents travaillaient toute la journée. Et moi, j'adorais la forêt. J'y trainais tous les jours. J'y ai vu des choses horribles ».* Plus d'un demi-siècle plus tard, elles sont toujours présentes dans ma mémoire. Avec précision *« Quand les allemands fusillaient, ils plaçaient un carré d'étoffe rouge à la place du cœur. Il y avait sur cette clairière, six poteaux, au pied de la butte, dans l'alignement de la route, à une cinquantaine de mètre d'où se trouve, aujourd'hui la stèle ».*

Ce jour du 19 juillet 1942, le petit Robert Grandcolin a tout vu. *« J'étais un peu effrayé, mais surtout très curieux. Je m'étais caché derrière un hêtre. Je ne me rendais pas compte de ce que représentait la mort. Les jeunes gars, je les ai vus. Ils ont été attachés par vague de six, aux poteaux. Ce qui fait qu'après les coups de feu, ils se sont affaissés sur eux-mêmes, mais ne sont pas tombés. Les corps ont été simplement déposés par la Wehrmacht, au pied des poteaux et d'autres jeunes ont été amenés à leur tour. Puis, les corps ont été rassemblés dans une camionnette bâchée. Parmi eux, il y avait André Cagelot, qui aurait du être gracié. Mais quelques jours auparavant, des résistants avaient abattu un Allemand à Rouen, alors ceux-ci avaient décidé d'exécuter plusieurs prisonniers choisis au hasard ».*

Ce fût sa première vison de la guerre. Mais pas la dernière. *« Une autre fois, nous cherchions avec ma mère un hypothétique point de ravitaillement alors que les quatre frères Oberlin, tous résistants, venaient d'être exécutés. Lorsque les quatre corps ont été exhumés, par la suite, on s'est rendu compte qu'ils avaient été exécutés avec des menottes ».*

Il poursuit : *« Une autre fois, je trainais dans le secteur du champ d'exécution. J'ai ramené chez moi plus de 14 kg de balles ! J'avais les poches pleines. Mon père m'a filé une tannée dont je me rappelle. Je ne savais pas, en plus, que le champ de tir était miné... ».*

Article signé Antoine PETRY

cellule, ils ont essayé tous les deux de mettre fin à leurs jours en sautant par-dessus la balustrade du 1er étage et sont retombés lourdement au sol du rez-de-chaussée en se blessant gravement (ils eurent des membres cassés et furent ramenés dans leur cellule sur une civière, position qu'ils gardèrent jusqu'au lieu d'exécution de la Malpierre).

Les camions de l'armée allemande prirent vers les quartiers nord de Nancy, Maxéville, Champigneulles puis tournèrent à gauche en direction de l'étang de Bellefontaine pour s'enfoncer dans les bois des fonds de Toul, afin de se rendre plus précisément à un endroit appelé la petite Malpierre, dans la clairière le long du petit chemin qui arrive juste après au lieu-dit « Les Baraques », dans la forêt de Haye. Clairière que l'on appelle aussi « le Champ de tir » (puisque c'était là que les militaires du 26e RI de Nancy entre autres s'entrainaient au tir avant et après la guerre de 39-45, tout comme les soldats allemands pendant la période d'occupation). Ce matin-là, ce fut le tour de Libero Brogi, Gaston Fehringer, René Froment, Léon Gallot, Aldo Giagnoni, Eugène Giro, Jean Godefroy, Maurice Henry, Bruno Mingarelli, Henri Mougeotte, Pio Passini et Albert Vurpillot d'être passés par les armes. Tous furent descendus de force des camions puisque entravés, et furent fusillés par vagues de trois. Même sérieusement blessés, allongés sur des civières, Narcisse Ippolito et Orlando Garatoni furent exécutés ce jour-là, couchés-; leurs bourreaux n'eurent aucune pitié. Exécution faite en règle avec une dernière balle dans la nuque puis constat du décés par un médecin militaire allemand.

Ma tante Lucienne Cap, née Mathiot, qui résidant encore aujourd'hui à Champigneulles, habitait à l'époque dans la petite cité de la Cartonnerie, route de Bellefontaine.

Extrait du magnifique livre « LES FUSILLES » de M. Rossolini

« TANT PIS SI NOTRE SANG ARROSE LES PAVÉS SUR NOTRE CHEMIN »

http://www.afmd.asso.fr/IMG/doc/les_fusill_s_Pays_Haut.doc

Les détenus de la prison Charles-III à Nancy ont entendu ce chant interprété une dernière fois, la nuit qui a précédé l'exécution des FTPF d'Auboué.

En guise de pavés, c'est la clairière du champ de tir de la Malpierre à Champigneulles qui a été arrosée de leur sang au rythme de trois fusillés par intervalle.

Toute la nuit, ils avaient entonné des chants patriotiques et révolutionnaires. Enfermés par deux en cellules, c'est finalement en chœur qu'ils reprenaient le chant qui avait été lancé.

Ils n'ont pas oublié l'amour de la vie, et ont laissé un seul des leurs interpréter « Ô sole mio ».

Ce ne pouvait être que Narcisse. Même s'il était sur une civière, lui qui le chantait si bien dans les cités de Géranaux. Si la France a été le pays qui leur a donné du travail, ils auraient aimé, pour la majorité d'entre-eux, connaître leur patrie d'origine autrement que dans les rêves.

Et cette nuit-là, même la prison leur a rendu hommage, personne n'est intervenu pour les faire taire. Je ne me trompe pas en affirmant que quelques gardiens, qui étaient des soldats de la Wehrmacht, ont dû avaler quelques sanglots, comme celui qui est venu nous donner un morceau de pain la nuit de notre départ. Il était seul. En souhaitant venir à Auboué après la guerre.

Répartis dans les différents cimetières de Nancy et des environs, leurs corps ont été retrouvés après la guerre et regroupés dans le caveau des fusillés à Auboué.

Ce monument inauguré le 15 août 1947 est un lieu de mémoire qui accueille toutes les cérémonies du souvenir, où quelquefois sont lues leurs dernières lettres. Les jeunes FTPF n'ont eu qu'un seul regret : avoir fait beaucoup de peine à leurs parents.

Ils se sont conduits comme des hommes courageux ; si quelques-uns d'entre-eux ont été déstabilisés en se trouvant seuls face aux agents de la gestapo, la solidarité du groupe s'est vite reconstitué lorsque la sentence fut prononcée.

À la police allemande et française qui les avait questionnés, ils ont raconté avec fierté leur participation à la lutte contre l'envahisseur.

Ils ont connu le même destin ; ils avaient tous la même culture politique. Domiciliés dans les cités d'Auboué, ils ont tous exercé des métiers manuels.

Tous ont été fusillés à la Malpierre à Champigneulles.

Extrait de l'ouvrage
« Résistance, Engagement d'une cité ouvrière », Auboué 1936-1945

Ouvrage disponible auprès de M. Rossilini, 17, rue des Glacis, 54580 Auboué.

Elle se souvient encore aujourd'hui non seulement du dispositif mis en place par les gendarmes français sur demande des autorités allemandes d'interdire les accès de la petite route de Bellefontaine, direction l'étang de Bellefontaine et de la Malpierre, à la population locale de Champigneulles. Elle se souvient encore qu'un peu plus tard, le retour des camions bâchés de couleur vert olive de la *Wehrmacht* qui revenaient dans l'autre sens après les exécutions, par la petite route de Bellefontaine. Elle a vu le sang des exécutés dégouliner, des ridelles à l'arrière des camions, sur la route.

Fin Juillet ou début août 1942. Georges Auzinger, l'un des chefs de la gestapo de Nancy, part en vacances en Allemagne et quitte provisoirement Nancy.

LA MAISON D'ARRÊT CHARLES III À NANCY, DE 1940 À 1944.

La prison Charles-III de Nancy est la plus importante du département.

Dès juin 1940, elle est divisée en deux quartiers. Le quartier allemand, où la surveillance est assurée par des militaires, sert à l'occupant pour emprisonner les opposants et victimes de sa politique : y sont dirigées les rafles (comme celle du 3 mars 1943, ou celle du 2 mars 1944 visant les Juifs), et menés certains interrogatoires de résistants et communistes.

Les registres d'écrou du quartier français, les seuls qui aient été conservés, livrent, malgré une lacune entre février et septembre 1943, les noms de 214 personnes, dont 28 femmes, écrouées pour menées communistes, activités subversives ou propagande. Si 19 % sont libérées, malgré les pressions allemandes, le tiers passe au quartier allemand durant la seule année 1943 ; certains font l'aller et retour entre les deux, au gré des autorités allemandes.

Les conditions de vie sont mauvaises, la nourriture insuffisante, l'ennui et l'angoisse pesants. Certains détenus, comme le résistant Jean Agrapart [1], sont mis au secret, et ne peuvent recevoir aucune visite.

Les maisons d'arrêt ne sont pas destinées à garder les détenus politiques et « raciaux » indéfiniment ; elles sont la première étape sur les chemins de la déportation, qui se poursuit, pour beaucoup, par le centre de séjour surveillé d'Écrouves.

1. Voir le livre « Une famille de déportés » de Jean-Pierre Harbulot, Nancy, 1994.
http://www.archives.cg54.fr/root/Uploads/images%20HTML/0/Files/Internement%20et%20deportation%20en%20Meurthe-et-Moselle.pdf

LIVRET TENU EN SECRET PAR ALBERT LE TEMPS DE SA DÉTENTION À LA MAISON D'ARRÊT CHARLES-III À NANCY.

Rappelons qu'Albert qui venait juste d'avoir 19 ans est arrêté le 22 avril ; il sera interrogé et torturé le 22 jusqu'à 23 heures puis le 23 toute la journée ; ce n'est que le 24 qu'il « parlera » comme il l'écrit dans son petit journal. Qui peut résister sous la torture ?

En guise de livret, c'était un calendrier qui était plié en plusieurs fois, livret qu'Albert a réussi à faire sortir de la prison pour que sa tante puisse en disposer.

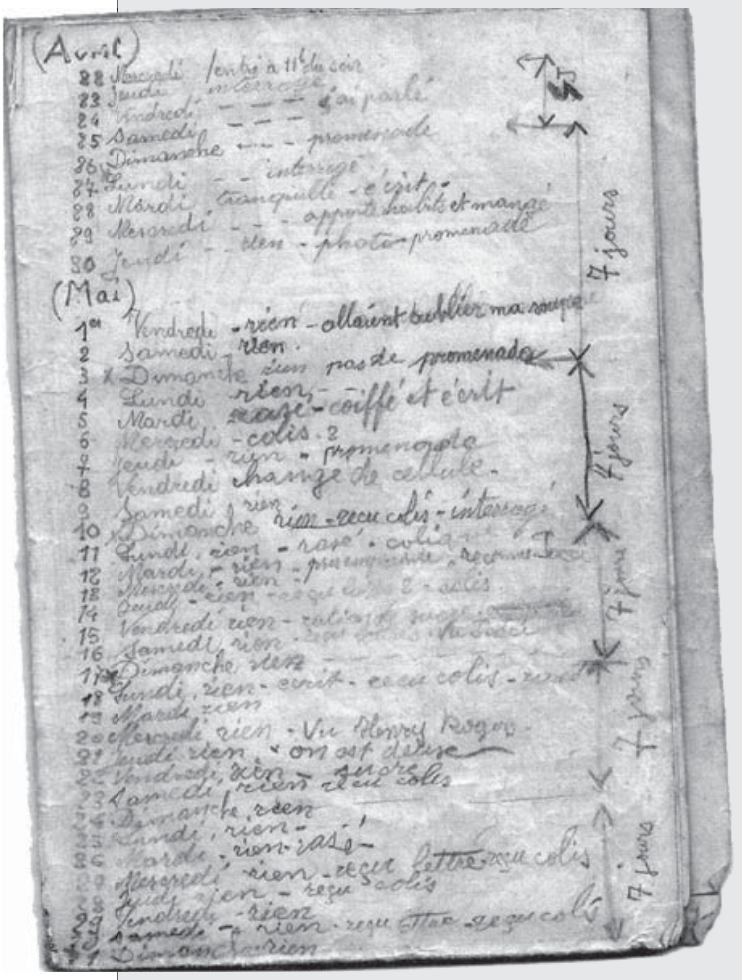

(Avril)

22	Mercredi	entré à 11 h du soir
23	Jeudi	interrogé
24	Vendredi	j'ai parlé
25	Samedi	---
26	Dimanche	promenade
27	Lundi	interrogé
28	Mardi	tranquille – écrit –
29	Mercredi	apporté habits et mangé
30	Jeudi	rien – photo – promenade

(Mai)

1er	Vendredi	rien – allaient oublier ma soupe
2	Samedi	rien
3	X Dimanche	rien – pas de promenade
4	Lundi	rien
5	Mardi	rasé – coiffé et écrit
6	Mercredi	colis – 2
7	Jeudi	rien – promenade
8	Vendredi	change de cellule
9	Samedi	rien
10	X Dimanche	rien – reçu colis – interrogé
11	Lundi	rien – rasé – colique
12	Mardi	rien – présen ..... reconnu Pacci (Paci Jean)
13	Mercredi	rien –
14	Jeudi	rien – reçu ... 2 colis
15	Vendredi	rien – ration de sucre
16	Samedi	rien – reçu lettres – vu Pacci (Paci Jean)
17	X Dimanche	rien ----------
18	Lundi	rien – écrit – reçu colis – rasé
19	Mardi	rien
20	Mercredi	rien – Vu Henry Roger –
21	Jeudi	rien *on est deux
22	Vendredi	rien – sucre
23	Samedi	rien – reçu colis
24	Dimanche	rien
25	Lundi	rien –
26	Mardi	rien – rasé
27	Mercredi	rien – reçu lettre – reçu colis
28	Jeudi	rien – reçu colis
29	Vendredi	rien
30	Samedi	rien – reçu lettre – reçu colis
31	Dimanche	rien

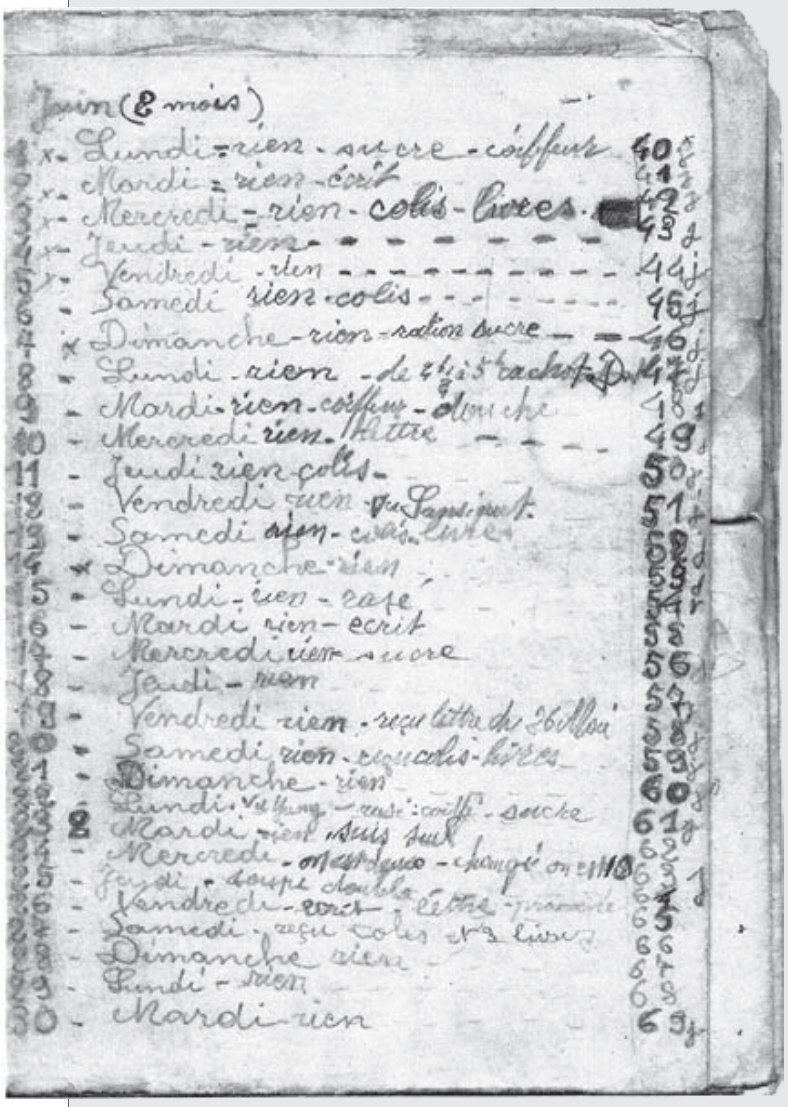

Juin (2 mois)

1	x- Lundi	rien – sucre – coiffeur	40 j
2	x- Mardi	rien – écrit	41 j
3	x- Mercredi	rien – colis – livres	42 j
4	x- Jeudi	rien	43 j
5	x- Vendredi	rien	44 j
6	Samedi	rien – colis	45 j
7	x Dimanche	rien – ration sucre	46 j
8	Lundi	rien – de 4 h à 5 h cachot	47 j
9	Mardi	rien – coiffeur – douche	48 j
10	Mercredi	rien – lettre	49 j
11	Jeudi	rien – colis	50 j
12	Vendredi	rien – vu Sansiquet	51 j
13	Samedi	rien – colis – livres	52 j
14	Dimanche	rien	53 j
15	Lundi	rien – rasé	54 j
16	Mardi	rien – écrit	55 j
17	Mercredi	rien – sucre	56 j
18	Jeudi	rien	57 j
19	Vendredi	rien – reçu lettre du 26 Mai	58 j
20	Samedi	rien – reçu colis – livres	59 j
21	Dimanche	rien	60 j
22	Lundi	vu Guny – rasé – coiffé – sucre	61 j
23	2 Mardi	rien – suis seul	62 j
24	Mercredi	on est deux – changé on est 10	63 j
25	Jeudi	soupe double	64 j
26	Vendredi	écrit – lettre	65 j
27	Samedi	reçu colis et 3 livres	66 j
28	Dimanche	rien	67 j
29	Lundi	rien	68 j
30	Mardi	rien	69 j

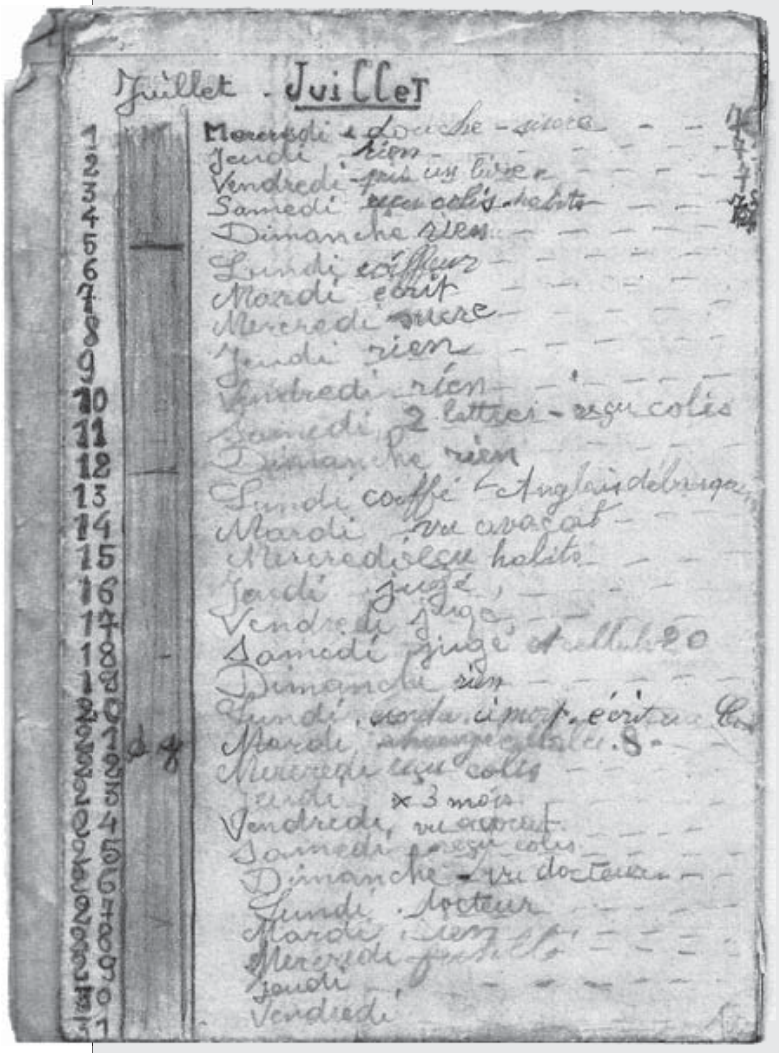

Juillet - Juillet

1	Mercredi	douche – sucre	70 j
2	Jeudi	rien	71 j
3	Vendredi	pris un livre	72 j
4	Samedi	reçu colis – habits	73 j
5	Dimanche	rien	74 j
6	Lundi	coiffeur	75 j
7	Mardi	écrit	76 j
8	Mercredi	sucre	77 j
9	Jeudi	rien	78 j
10	Vendredi	rien	79 j
11	Samedi	2 lettres – reçu colis	80 j
12	Dimanche	rien	81 j
13	Lundi	coiffé – Anglais débarquent	82 j
14	Mardi	vu avocat 1	83 j
15	Mercredi	reçu habits	84 j
16	Jeudi	jugé	85 j
17	Vendredi	jugé	86 j
18	Samedi	jugé et cellule 20	87 j
19	Dimanche	rien	88 j
20	Lundi	conda. à mort – écrit	89 j
21	Mardi	échange de cellule . 8.	90 j
22	Mercredi	reçu colis	91 j
23	Jeudi	x 3 mois	92 j
24	Vendredi	vu avocat	93 j
25	Samedi	reçu colis	94 j
26	Dimanche	vu docteur	95 j
27	Lundi	docteur	96 j
28	Mardi	rien	97 j
29	Mercredi	fusillé	98 j
30	Jeudi		
31	Vendredi		

1 Avocat du barreau de Nancy, Maître BOURJAULT, cabinet rue Saint-Dizier.

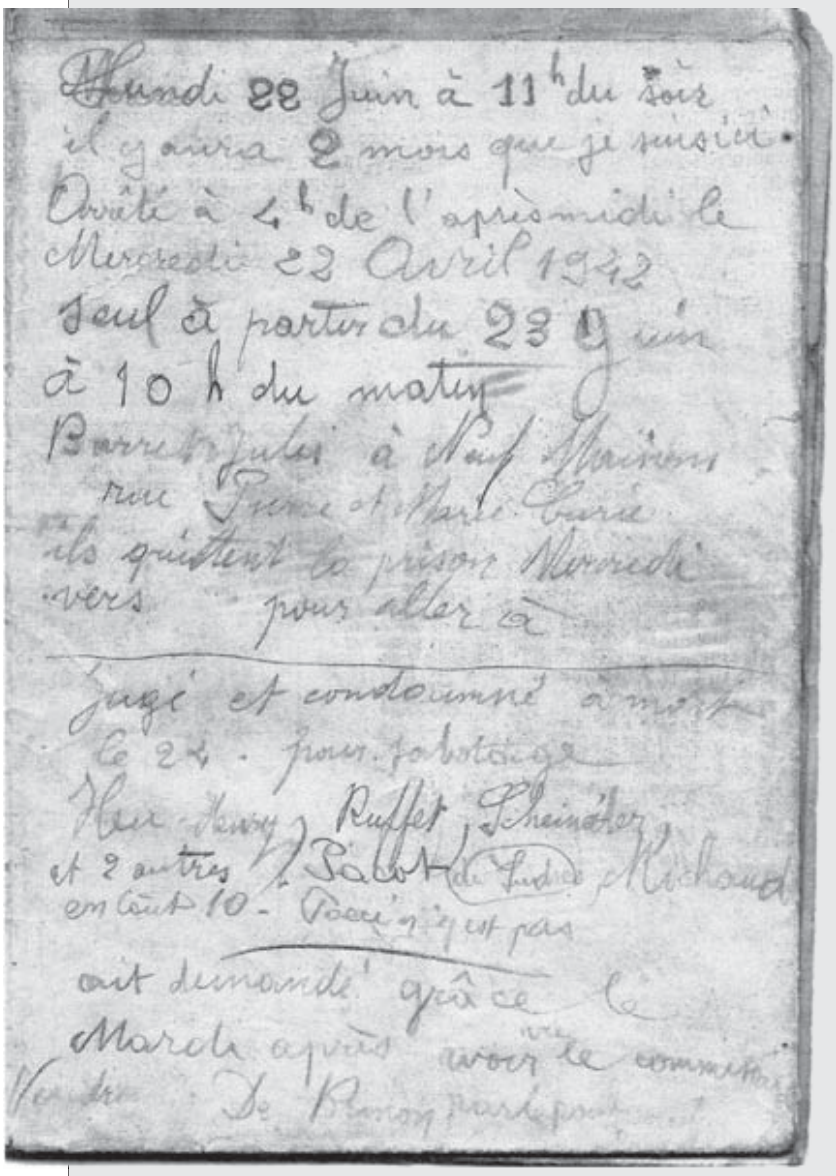

Lundi 28 Juin à 11 h du soir

Il y aura 2 mois que je suis ici.

Arrêté à 4h de l'après midi le

Mercredi 22 avril 1942

seul à partir du 23 juin

à 10h du matin

Barret Jules à Neuf Maisons

Rue Pierre et Marie Curie

ils quittent la prison Mercredi

vers pour aller à

Jugé et condamné à mort

le 24 pour sabotage

Heu Henry, Ruffet, Schneider,

et 2 autres. Pacot de Ludres, Michaud

en tout 10 - Paci n'y est pas

---

ait demandé grâce 2 le

Mardi après avoir vu le commissaire

M…….. De Brinon ……

(Heu Henri n° 36 sur la liste
des fusillés de Malpierre)
(Ruffet Raymond n° 61 sur la liste)
(Schneider Alfred n° 65 sur la liste)
(Pacault André n° 58 sur la liste)
(Michaud René n° 49 sur la liste)

2 Recours en grâce : démarche faite par les familles *via* les avocats auprès du délégué du gouvernement Fernand de Brinon qui représentait la France auprès des autorités allemandes en zone occupée. Fernand de Brinon né le 16 août 1885, remplace Léon Noël, de Brinon était un germanophobe convaincu, reçu plusieurs fois par Hitler dès 1933 et surnommé, dans l'administration préfectorale « l'anguille ». Il sera arrêté puis jugé et condamné à mort par la haute cour de justice pour haute collaboration le 6 mars 1947, puis exécuté le 15 avril 1947.

Le lever du soleil est proche.
Nous sommes à l'aube du mercredi 29 juillet 1942. Le jour se lève sur la prison Charles-III. Albert a été informé qu'il va être fusillé à 7 heures, ce matin. C'est un grand malheur qui s'annonce, qui s'abat, une souffrance de mort. Pendant quelques minutes, Albert reste sans réaction et puis il réagit, il a juste le temps d'écrire une dernière lettre, ses dernières recommandations.

Quel courage, quel garçon magnifique, si jeune et devoir mourir sous les balles d'un peloton d'exécution.

Cette lettre que je vais lire avec un grand respect a été rédigée avec un crayon de papier, elle est authentique, sans correction aucune.
Je suis Georges (Jojo), je suis fier de la lire. À l'époque, je m'en souviens, j'espérais tellement sa grâce, pauvre Albert, que tes derniers instants ont été douloureux.

Silence... quelques instants... FEU... silence.

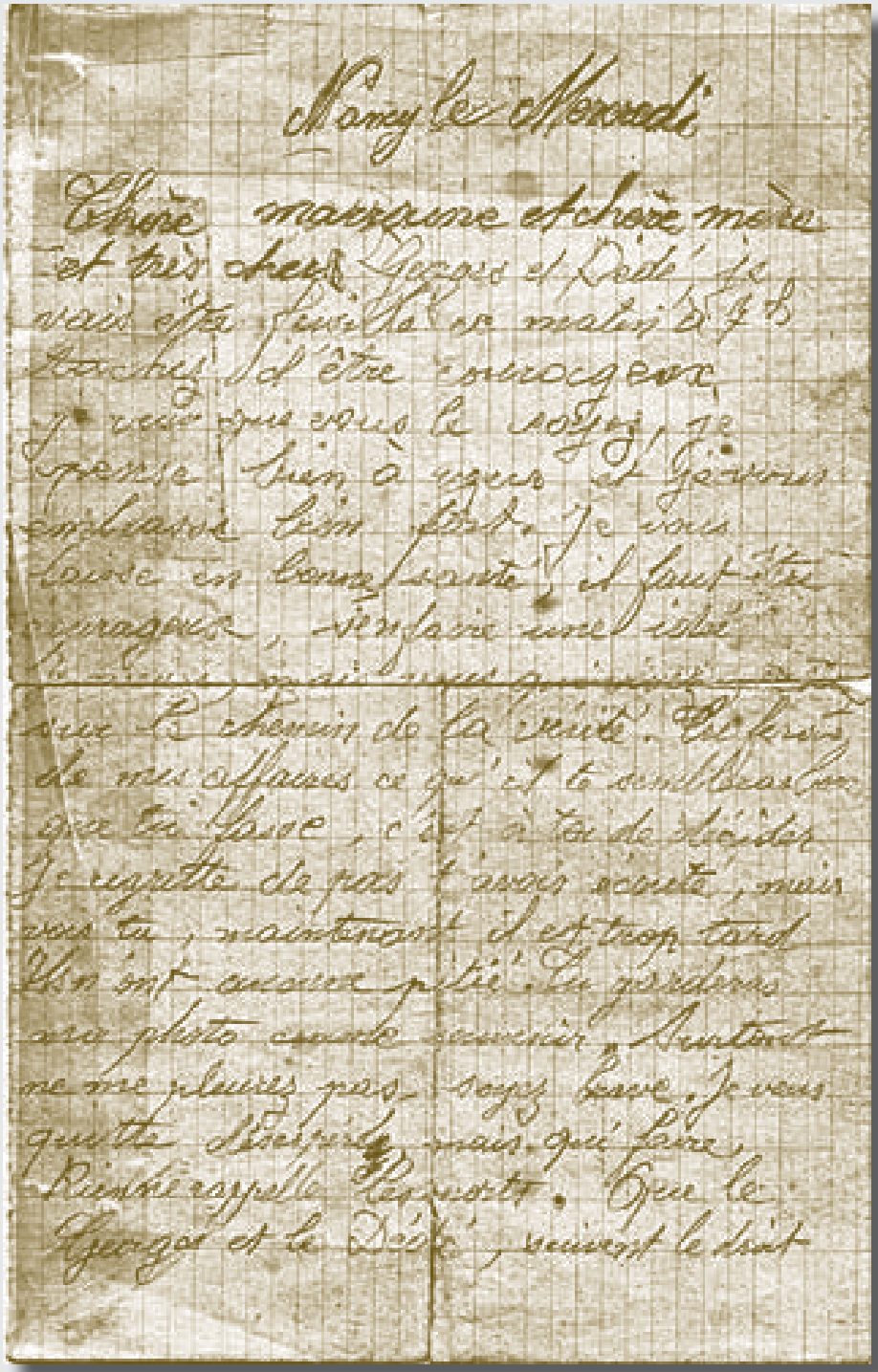
Nancy le Mercredi

Chère marraine et chère mère
et très chers Georges et Dédé, je
vais être fusillé ce matin à 7 h
Courage, soyez courageux
je vous quitte sans regret, je
pense bien à vous et je vous
embrasse bien fort. Je vous
laisse en bonne santé. Il faut être
courageux, il n'y a rien à faire
[illegible]
avec le chemin de la vérité. Occupez
de mes affaires ce qu'il y a de meilleur
que ta Messe, c'est à toi de décider
Je regrette de pas t'avoir écrit, mais
vous tu, maintenant il est trop tard
Ils ont encore pitié. Tu garderas
ma photo comme souvenir. Surtout
ne me pleures pas, soyez braves. Je vous
quitte désespéré, mais qu'importe,
Rien ne rappelle Pernott. Que le
Georges et le Dédé, suivent le droit

LETTRE D'ALBERT VURPILLOT ÉCRITE DE SA MAIN À LA PRISON CHARLES-III DE NANCY, TRÈS TÔT LE MATIN AVANT SON EXÉCUTION

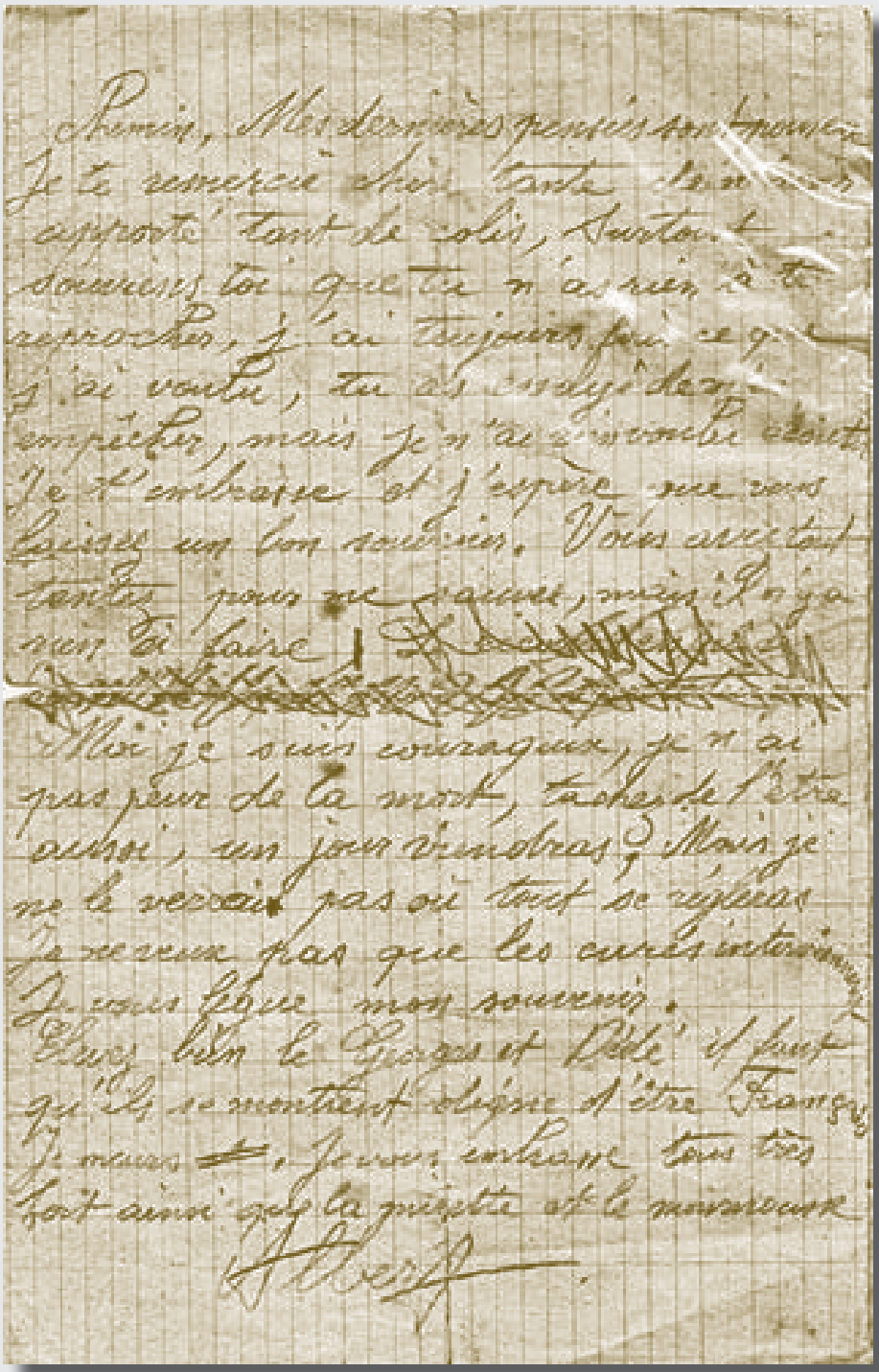

Premier, Mes dernières pensées sont pour
Je te remercie chère tante de m'avoir
apporté tant de colis, surtout
douceurs toi que tu n'as rien à te
reprocher, j'ai toujours fait ce que
j'ai voulu, tu as essayé de m'en
empêcher, mais je n'ai écouté ton
Je t'embrasse et j'espère me revoir
laisse un bon souvenir. Vous avez tout
tantes pour me gâter, mais il n'y a
rien à faire !

Moi je suis courageux, je n'ai
pas peur de la mort, tâche de l'être
aussi, un jour viendra, Mais je
ne le verrai pas où tout se réparera
Je reverrai pas que les autres intérêts
Je vous fais mon souvenir.
Bien bien le Grand et Petit il faut
qu'ils se montrent dignes d'être Français
Je mourais ~~[illegible]~~, Je vous embrasse tous très
fort aussi que la petite et le moineau

Albert

TRANSCRIPTION DE LA LETTRE D'ALBERT VURPILLOT

Nancy le mercredi (le 29 juillet 1942)

Chère marraine et chère mère et très chers Georges et Dédé, je vais être fusillé ce matin à 7 heures.

Tâchez d'être courageux, je veux que vous le soyez, je pense bien à vous et je vous embrasse bien fort.

Je vous laisse en bonne santé, il faut être courageux, s'en faire une idée.

Je meurs, mais vous qui vivez restez sur le chemin de la vérité.

Tu feras de mes affaires ce qu'il te semblera bon que tu fasses, c'est à toi de décider.

Je regrette de pas t'avoir écoutée, mais vois-tu, maintenant il est trop tard. Ils n'ont aucune pitié.

Tu garderas ces photos comme souvenir. Surtout ne me pleurez pas, soyez brave.

Je vous quitte désespéré mais que faire, Rien ne rappelle les morts. Que le Georges et le Dédé suivent le droit chemin.

Mes dernières pensées sont pour eux. Je te remercie, chère tante de m'avoir apporté tant de colis.

Surtout souviens-toi que tu n'as rien à te reprocher, j'ai toujours fait ce que j'ai voulu.

Tu as essayé de m'en empêcher, mais je n'ai rien voulu écouter.

Je t'embrasse et j'espère… vous avoir laissé un bon souvenir. Vous avez tout tenté pour me sauver, mais il n'y à rien à faire

***Le recours en grâce était pour les spectateurs**.*

Passage raturé et rendu illisible par la censure de la prison Charles-III

Moi je suis courageux, je n'ai pas peur de la mort, tâchez de l'être aussi, un jour viendra. Mais je ne verrais pas où tout se réglera.

Je ne veux pas que les curés interviennent. Je vous lègue mon souvenir.

Elevez bien le Georges et Dédé, il faut qu'ils se montrent dignes d'être Français.

Je meurs. Je vous embrasse tous très fort ainsi que la mirette (la chienne) et le moumousse (le chat)

Mme Kreider alla jusqu'à faire un courrier à Fernand de Brinon, elle ne reçut, évidement, aucune réponse de sa part.

Et toujours l'humour d'Albert d'où le passage raturé et rendu illisible par la censure ***Le recours en grâce était pour les spectateurs,*** dans la dernière lettre d'Albert. Raturé et rendu illisible (ils n'ont qu'essayé puisque nous avons pu lire cette ligne) par la Gestapo de la porte Désilles ou celle d'Albert-1er

LES SEULS EFFETS D'ALBERT VURPILLOT REMIS À LA FAMILLE SUITE À SON INCARCÉRATION À LA PRISON CHARLES-III À NANCY ET APRÈS SON EXÉCUTION.

Une paire de gants.

Une ceinture en cuir noir.

Une fourchette en bois.

Et l'agenda transformé en carnet sur lequel Albert notifiait jour après jour son internement.

La fourchette en bois à été fabriqué par Albert lors de son internement à Charles-III pour tuer le temps. Il frotta un bout de bois contre le mur et les barreaux pour arriver à faire cette fourchette.

On remarque l'étiquette rose sur laquelle figurait le nom et le prénom d'Albert, cette étiquette est reliée à sa ceinture par un simple fil de fer.

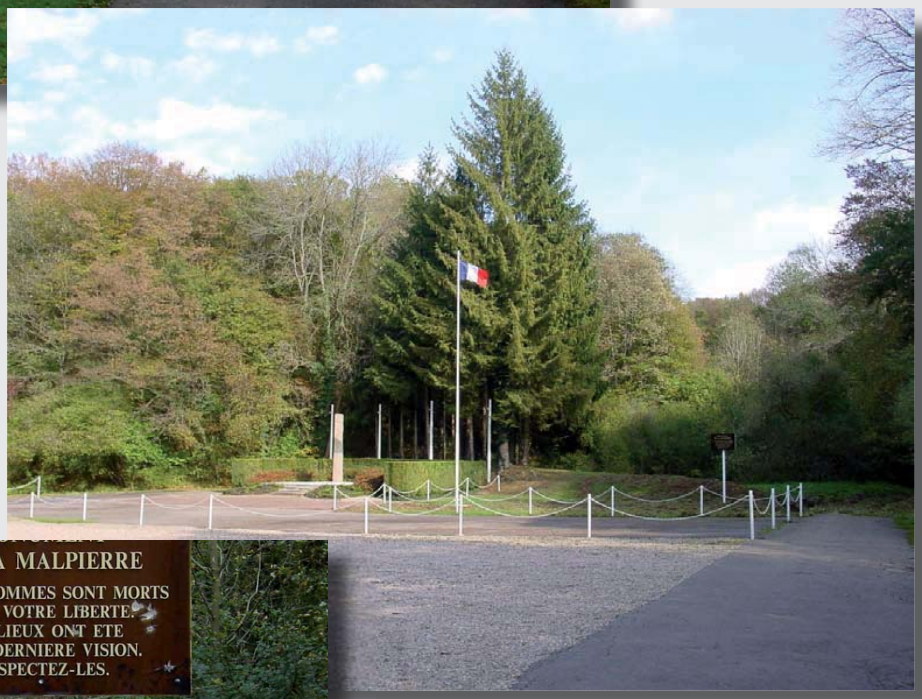

La stèle vue par le chemin d'accès. À gauche le parking et c'est à gauche que l'on accédait au champ de tir où l'on peut voir encore la butte de réception des balles.

31 JUILLET 1942. LETTRE DE LA TANTE D'ALBERT VURPILLOT ADRESSÉE À ALICE VURPILLOT, LA MÈRE D'ALBERT, DE GEORGES ET D'ANDRÉ.

Lettre écrite deux jours après l'exécution d'Albert, la tante dit ignorer l'exécution au moment de la rédaction de cette lettre (on pense que pour préparer la mère à la triste fin d'Albert). Rappelons que Mme Vurpillot, mère, était restée en France libre à Montvicq près de Montluçon dans l'Allier.

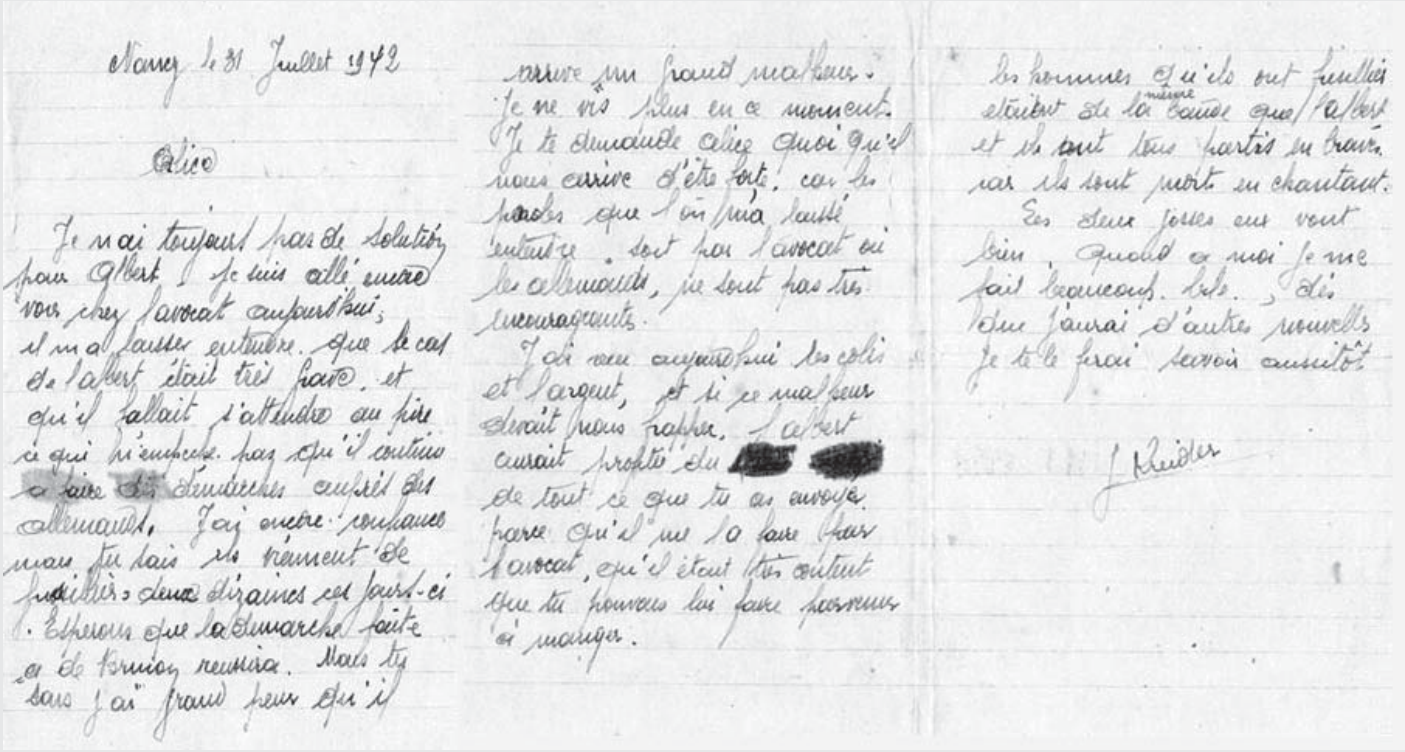

Nancy le 31 Juillet 1942

Alice

Je n'ai toujours pas de solution pour Albert. Je suis allée encore voir chez l'avocat aujourd'hui, il m'a laissé entendre que le cas de l'Albert était très grave et qu'il fallait s'attendre au pire ce qui n'empêche pas qu'il continue à faire des démarches auprès des allemands. J'ai encore confiance mais tu sais ils viennent de fusiller deux dizaines ces jours-ci. Espérons que la démarche faite a de ..... réussira. Mais tu sais j'ai grand peur qu'il arrive un grand malheur. Je ne vis plus en ce moment. Je te demande Alice quoi qu'il nous arrive d'être forte. car les paroles que l'on m'a laissé entendre soit par l'avocat ou les allemands, ne sont pas très encourageantes.

J'ai reçu aujourd'hui les colis et l'argent, et si le malheur devait nous frapper, l'Albert aurait profité du [redacted] de tout ce que tu as envoyé parce qu'il me la faire par l'avocat, qu'il était très content que tu pouvais lui faire parvenir à manger.

Les hommes qu'ils ont fusillés étaient de la même bande que l'Albert et ils sont tous partis en braves car ils sont morts en chantant.

Ces deux gosses eux vont bien. Quand à moi je me fait beaucoup bile. Dès que j'aurai d'autres nouvelles je te le ferai savoir aussitôt

J. Kreider

Nancy le 31 juillet 1942

Alice,

Je n'ai toujours pas de solution pour Albert. Je suis allée encore voir chez l'avocat aujourd'hui, il m'a laissé entendre que le cas de l'Albert était très grave et qu'il fallait s'attendre au pire ce qui n'empêche pas qu'il continue à faire des démarches auprès des Allemands. J'ai encore confiance mais tu sais ils viennent de fusiller deux dizaines ces jours-ci. Espérons que la démarche faite a de ..... réussira. Mais tu sais j'ai grand peur qu'il arrive un grand malheur. Je ne vis plus en ce moment. Je te demande Alice quoi qu'il nous arrive d'être forte car les paroles que l'on ma laissé entendre soit par l'avocat ou des Allemands ne sont pas très encourageantes.

J'ai reçu aujourd'hui tes colis et l'argent, et si le malheur devait nous frapper, l'Albert aurait profité de tout ce que tu as envoyé parce qu'il me la faire par l'avocat, qu'il était content que tu pouvais lui faire parvenir à manger.

Les hommes qui ont été fusillés étaient de la même bande que l'Albert et ils sont tous partis en braves car ils sont morts en chantant.

Les deux gosses vont bien (Georges et André). Quand à moi je me fais beaucoup de bile, dès que j'aurais d'autres nouvelles je te le ferai savoir aussitôt

J. Kreider

Quelques heures après, cinq cercueils sur les quatorze seront déposés au cimetière de Maxéville (54). Deux cercueils par tombe. Ils sont réceptionnés par le garde-champêtre.

Les cercueils sont en bois de sapin, ce sont des planches sans plus, et le sang suinte encore à travers les planches disparates ; confirmation du garde-champêtre.

Les noms des fusillés sont écrits à la craie directement sur les planches des cercueils.

À la Libération, Mme Kreider qui avait des doutes sur l'identité du mort Vurpillot demande d'ouvrir le cercueil. Elle eut confirmation de ses doutes. Albert était dans le cercueil du haut et non du bas. Après cette vérification, la famille Vurpillot fut apaisée, malgré toute l'angoisse que nous ressentions auparavant.

Le 11 novembre 1945, le maire de Maxéville, M. Guillaume, rendit un hommage particulier à Albert qui avait été son élève à l'école des Trois-Maisons à Nancy.

Quelques années plus tard le corps d'Albert fut tranféré à Montauville, cimetière militaire du Pétant, localité proche de Pont-à-Mousson.

Début août 1942. Tous les matins, du 48, rue Jean-Lamour, Georges, son frère André et Gaby leur tante allèrent se recueillir et fleurir la tombe d'Albert au cimetière de Maxéville.

Mi-août 1942. Les deux frères Vurpillot, André avait 13 ans et Georges 14 ans, étant restés au 48, rue de Jean Lamour, furent arrêtés par les soldats allemands un matin d'août 1942 à 5 h 30 (Georges et André venaient juste de se lever et devaient aller comme tous les matins sur la tombe d'Albert au cimetière de Maxéville avant de prendre le tramway pour passer la journée au centre aéré de Gentilly, ou colonie scolaire municipale Joseph-Antoine de Gentilly), malgré la forte opposition de la tante qui, d'administration en administration, hurlait son désespoir et son désarroi. Elle alla jusqu'à la gestapo demander une entrevue à Georges Auzinger (en vacances en Allemagne), entrevue qu'elle obtint à son retour de congés afin de lui demander si la mort d'Albert ne lui suffisait pas. C'est là qu'elle apprit que c'est sur ordre du remplaçant d'Auzinger (plus zélé que lui), ordre reçu directement de Berlin, première quinzaine d'août 1942, les soldats allemands accompagnés de la police allemande ont effectué une grande rafle à Neuves-Maisons, Ludres, Nancy et. rafle concernant toutes les familles proches des fusillés de la Malpierre (portant le même nom) dont les deux jeunes frères Vurpillot, Georges et André. Leur tante, Mme Gabrielle Kreider qui avait gardé son nom de jeune fille ne fut pas inquiétée. Femmes et enfants, parents directs des fusillés furent embarqués et internés temporairement à la prison de Charles-III dans le secteur allemand. Les Allemands de la prison, par manque de place, mirent tout le monde ensemble dont Mme veuve Michaud avec son bébé et la petite sœur de René. C'est là que Mme Michaud s'occupa également de Georges et André comme de ses propres enfants. Le soir, Georges se souvient du bol de soupe qu'il eut en guise de repas, bol composé de cosses de petits pois grillées et mélangées avec un peu d'eau.

Autre détail ; ce soir là, dans la cellule, la petite Michaud (petite sœur de René Michaud) donna à Georges une petite bague (cette petite bague que l'on voit au doigt de Georges sur la photo prise avec son frère André par le photographe des Trois-Maisons rue Charles Keller début septembre 1942).

Le lendemain, toutes ces familles étaient transportées dans un bus dont les vitres étaient recouvertes par des tôles afin que les badauds, massés sur les trottoirs devant les portes de Charles-III, ne voient pas les personnes transportées et transférées. (Les Allemands prenaient des précautions pour éviter tout débordement ou révolte de proches des gens raflés.) Ce bus en attente, était garé le long du trottoir, à l'extérieur, coté prison et avait comme destination le camp d'internement d'Écrouves mais personne ne le savait hormis les soldats allemands. Ce bus prit en charge une trentaine de personnes composées de cinq ou six gamines et gamins, d'hommes et de femmes dont certaines avaient des bébés dans les bras comme la jeune veuve Mme Michaud épouse de René, qui prirent ce bus.

Georges et André furent internés au centre d'Écrouves (ancienne caserne de Marceau reconditionnée sur ordre des occupants à la préfecture de Meurthe-et-Moselle), ouvert depuis un an, le 22 août 1941, pour désengorger des maisons d'arrêts telles que Charles-III ou Toul en surpopulation et au début de l'opération en départ pour les camps d'exterminations nazis *via* Drancy.

Le centre d'Écrouves servait de lieu de rassemblement et de transit pour les personnes de confession juive mais aussi pour les gens soupçonnés ou ayant eu quelques rapports directs ou indirects avec la résistance de Nancy, de Toul, et d'ailleurs en Lorraine. Avant que ces gens-là soient transférés entre autres dans le camp de Drancy dans un premier temps, puis envoyés dans les camps de la mort, par trains entiers, dans des wagons à

bestiaux, en destination d'Auschwitz-Birkenau situé en Haute-Silésie (Pologne actuelle), qui fut le plus grand camp de concentration et de d'extermination du IIIe Reich. Ils furent 80 000 personnes, définies comme juives par les Allemands et l'État français entre le 20 août 1941 et le 17 août 1944 et très peu revirent.

Mi-août 1942. Quand Georges, André son frère et le petit Barroyer, fils de Roger, arrivent à Écrouves, ils descendent du bus et avant toute chose, tout le monde est obligé de passer par le bureau « d'accueil » dans lequel 2 gendarmes français (des gardes mobiles), assis, avaient pour mission de remplir le registre d'écrou. Les trois enfants se retrouvent seuls, face aux 2 gardiens. Soudain le petit Barroyer (9 ou 10 ans) sort un pistolet à amorces (petit pistolet en jouet dans lequel on mettait une bande d'amorces et qui pouvait tirer à plusieurs reprises) et mima un tir avec ce jouet en direction de la photo de Pétain qui était accrochée au mur « et pan, pan, pan ». Furieux et très certainement très surpris, l'un des gendarmes se leva brusquement de son siège, s'approcha du gamin et lui a mis une claque magistrale. Le petit Barroyer se retrouva allongé au sol. Georges m'a expliqué que lors de la rafle et du fait qu'ils n'étaient restés qu'un jour à la maison d'arrêt de Charles-III pour ensuite être transférés de suite à Écrouves, les soldats allemands qui les avaient raflés et ceux qui les gardaient dans l'enceinte de la prison, n'ont pas cru bon de fouiller ces enfants du fait qu'ils étaient habillés légèrement (on était en plein mois d'août), ce qui explique que le petit Barroyer avait gardé dans sa poche de son short son jouet.

Dans ce camp, les personnes de confession juive étaient mises à l'écart par rapport aux autres internés. Les hommes et les femmes étaient séparés par un grillage et ce n'est que pendant la « promenade » qu'ils pouvaient converser entre eux à travers le grillage. Georges avait remarqué que les personnes de confession juive étaient toujours en train de grignoter et nous on n'avait presque rien à manger, ils faisaient du troc pour se procurer quelques denrées. Il y a des gendarmes qui ont dû devenir riches me disait-il.

Dans ce camp, Georges se souvient qu'il y avait une jeune et belle infirmière juive de 19 ou 20 ans, très gentille. Elle faisait passer la visite médicale d'entrée et elle contrôlait si les gamins comme Georges et son frère prenaient correctement la douche. La courageuse Mme Kreider ayant appris le transfert de Charles-III pour le camp d'Écrouves de Georges et d'André, enfourcha son vélo et pédala jusqu'à Écrouves pour demander la libération de ses neveux qui étaient comme ses propres enfants ; peine perdue. À force de persévérance, elle réussit à voir Georges et André, elle leur apporta un peu de réconfort avec du linge de rechange et un bon cake. Elle leur dit ces mots : « Ne vous en faites pas, je vais faire tout ce que je peux pour vous sortir de là ».

La brave et toute jeune Mme Michaud (veuve de René), également internée dans ce camp d'Écrouves avec son bébé et la petite sœur de René, s'était occupée et avait pris sous sa surveillance Georges et André aussi bien en journée que les nuits passées à la prison de Charles-III ou celles passés pendant les 3 semaines dans le camp d'internement d'Écrouves. Georges, de ces trois semaines passés à Écrouves, se souvient aussi qu'il était gardé par une grosse majorité de gendarmes français et qu'ils n'avaient aucune compassion pour les enfants, encore moins pour les grandes personnes qui n'étaient pourtant pas des voleurs, ni des criminels mais de simples citoyens français. En fait, ces gendarmes étaient à la botte des quelques soldats allemands présents dans ce camp et quand un soldat allemand donnait un ordre, ces gendarmes s'empressaient de l'exécuter le plus rapidement possible, sans état d'âme.

Début septembre 1942. Georges et André, son frère ainsi que les familles proches des fusillés de la Malpierre ont été relâchés trois semaines après, sur ordre de Georges Auzinger (ordres reçus très certainement par sa hiérarchie). Tous quittèrent libres le centre d'Écrouves. Georges me dit que ce matin-là, on ne leur avait pas fait remplir de papiers de sortie du camp car c'est Auzinger qui donna l'ordre aux gardiens (des gardes mobiles) et encore une fois ils s'exécutaient sans poser de questions. Donc ce matin-là, André, Georges et le (petit) Barroyer furent appelés, libérés et ramenés à Nancy par le chef de la Gestapo de Nancy, Auzinger en personne, accompagné de son chauffeur et aide de camp qui lui servait d'interprète. Seuls quelques instants, dans la voiture, une traction Citroën noire, Georges, André et le petit Barroyer s'assirent sur la banquette arrière. Ils attendaient dans la voiture, moteur tournant, très inquiets en ce demandant où on va-t-on encore les emmener ? Georges se souvenait des conversations avec sa tante concernant l'exécution d'Albert et le cimetière de Maxéville, il pensa au pire. Il dit à André et au petit Barroyer : « Je crois que l'on quitte le camp en voiture mais si jamais la voiture s'arrête au bord de la route, j'ouvre la porte et tous les trois, on se sauve chacun de son coté ». À peine monté dans la voiture, Auzinger parla en allemand à son l'aide de camp qui, lui, parlait très bien le français. Il traduisit aux enfants qu'ils étaient libres sur la demande de Pétain qui avait demandé aux plus hautes autorités

allemandes de bien vouloir libérer les familles des personnes arrêtées pour terrorisme ou sabotage. L'aide de camp insista et dit aux enfants de surtout bien répéter cela à tout le monde à Nancy. Georges écouta mais il ne pensait qu'à une chose ; rentrer chez lui et ne plus voir « ces boches ». Georges et son frère André furent ramenés jusqu'à leur domicile familial du 48, rue Jean-Lamour à 17 heures. On imagine aisément le bonheur de la tante de retrouver enfin ses neveux, sains et saufs, au bout de trois longues semaines, elle qui venait de perdre le grand, Albert.

Le lendemain matin c'était au tour de Mme Michaud avec son bébé et sa jeune nièce, ainsi que tous les autres membres de diverses familles des fusillés ou déportés d'être libérées. Georges me dit que ces gens durent rentrer à Nancy par leurs propres moyens, à eux de se débrouiller.

La tante revut Auzinger qui « fit le beau » ; il lui dit qu'il n'avait pas apprécié le zèle de son remplaçant (il faut dire que c'était un peu la guéguerre entre ce genre de personnages et qu'ils ne se faisaient pas de cadeaux entres eux ; c'était à celui qui serait le plus zélé possible face à ses collèges et être le mieux vu, le mieux noté possible par ses supérieurs hiérarchiques, personnages craints également par l'armée régulière allemande. C'est ce qui explique aussi, en partie, la cruauté de certains membres de la gestapo et de la police allemande voire française dans leur comportement lors des interrogatoires de résistants ; il fallait impérativement et rapidement des résultats concrets).

29 juillet 1942. Après les exécutions des 14 résistants fusillés, les 14 cercueils furent éparpillés dans différents cimetières. Cinq cercueils (enfin cercueil est un bien grand mot, disons plutôt 5 vulgaires grosses boîtes composées de planches à peine dégrossies et à peine jointes en sapin, par lesquels le sang dégoulinait entres ces planches malles jointes), furent déposés, entres autres, à la hâte, au cimetière de Maxéville. Un des cinq cercueils était censé contenir le corps d'Albert Vurpillot puisque son nom était écrit à la craie sur le couvercle. La tante Mme Krieder était présente, on imagine la souffrance de cette femme devant un tel « spectacle » malgré toute l'attention, la délicatesse et les précautions du garde-champêtre de Maxéville. La tante dira à Georges que ce monsieur avait été admirable malgré les larmes. La commune de Maxéville fit creuser trois tombes et par groupes de deux, les fusillés furent enterrés l'un au-dessus de l'autre.

Après le 15 septembre 1944, juste après la Libération de Nancy, Mme Kreider, la tante, avait un doute sur l'identité réelle du corps dans le cercueil sur lequel avait été écrit à la craie « Vurpillot », mais jamais n'en fit part à ses neveux pour ne pas les perturberdavantage. À la Libération de Nancy, elle entreprit, de suite, les longues démarches nécessaires, minée par le chagrin, la souffrance et le doute qu'elle n'expliqua pas, auprès du maire de Maxéville, au commissariat central de Nancy, auprès du maire de Nancy, du préfet, bref elle remua ciel et terre pour l'on relève les deux corps dont celui d'Albert.

LE CENTRE D'INTERNEMENT D'ECROUVES

Vue générale du centre d'internement d'Ecrouves en 1943. (vue par l'arrière, la nationale est devant, bordée d'arbres) D. Meurthe-et-Moselle, Cab 133.

ANDRÉ ET GEORGES VURPILLOT DÉBUT SEPTEMBRE 1942 PORTANT LE DEUIL DE LEUR GRAND FRÈRE ALBERT,

juste après leur libération du camp d'internement d'Écrouves (photo prise chez le photographe de la rue Charles Keller à Nancy).

Son magasin était juste en face du cinéma appelé à l'époque L'Ambigu.

Ce photographe, pour rendre hommage aux personnes victime de la barbarie nazie résidant dans le quartier des Trois-Maisons, affichait dans sa vitrine les photos barrées par un liseré bleu, blanc et rouge en signe de deuil. Photos dans des cadres accrochées dans la vitrine de son magasin au nez et à la barbe de l'occupant. C'était sa façon à lui de montrer son patriotisme et de faire de la résistance avec ses moyens.

Fin 1944 ou début 1945. Après la guerre, Mme Kreider, la tante, qui était toujours employée dans les bureaux chez Lévy, était restée en contact avec la famille Michaud dont Mme Michaud, mère de René qui demeurait toujours à Neuves-Maisons avec sa belle-fille. Un jour la fille Michaud, jeune sœur de René, elle qui avait donné la bague le soir en prison à Georges en août 1942 et qui fut aussi internée à Écrouves pendant trois semaines, demanda à Mme Gabrielle Kreider s'il n'y avait pas d'embauche chez Lévy car elle cherchait du travail. Mme Kreider plaida sa cause auprès de la direction et fit en sorte que la jeune Mlle Michaud puisse être embauchée comme ouvrière (le travail était chose rare juste après la Libération de Nancy). Les familles Vurpillot et Michaud après tant de malheurs partagés étaient restées très proches pendant et même après la guerre.

9 ou 10 novembre 1945. Mme Kreider grâce à son courage, sa volonté et sa persévérance habituelle, obtient enfin gain de cause. Dans le cimetière de Maxéville, le garde-champêtre qui faisait également office de fossoyeur, en présence du maire, des policiers, de Mme Kreider, la tante et de sa sœur, la mère d'Albert, a l'autorisation de creuser pour relever les deux corps qui ont été enterrés trois ans auparavant par lui-même. Le premier cercueil (celui du haut) apparut, on le dégagea, le cercueil fut remonté et ouvert et là, stupeur ; c'était bien le corps d'Albert que reconnut la tante et la mère mais pas au nom inscrit à la craie, cela ne correspondait pas. Le cercueil d'Albert n'était pas celui d'en bas mais celui du haut. Aucune correspondance entre les corps contenus dans les cercueils et les noms écrits à la craie. Une grossière erreur avait été faite à Malpierre par les autorités allemandes (volontairement ou involontairement ? Et pour les autres fusillés de la Malpierre, on peut, encore aujourd'hui se poser des questions).

11 novembre 1945, retour au cimetière, cette fois plus d'erreur possible, c'était bien le corps d'Albert que l'on remettait en terre. Un hommage particulier et très émouvant fut rendu par M. Guillaume, maire de Maxéville de l'époque, qui avait été aussi l'instituteur d'Albert et directeur de l'école des Trois-Maisons ; il insista sur le fait qu'Albert avait été un très bon élève, exemplaire, doué et toujours très serviable (voir le registre du cimetière de Maxéville, la date de relevé du corps et 2 ou 3 jours après c'est le 11 novembre 1945).

Quelques années plus tard, le corps d'Albert fut de nouveau relevé et transféré au cimetière militaire du Pétant (haut lieu de la Guerre de 14-18 après la bataille du bois Le Peltre) dans la partie basse (le carré correspondant à la guerre de 39-45) situé à Montauville en Meurthe et Moselle près de Pont-à-Mousson.

Albert repose désormais en paix.

Albert repose désormais à Montauville, cimetière militaire du Pétant, près de Pont-à-Mousson, haut lieu de la Grande Guerre de 1914-1918

Mme Kreider décida de quitter définitivement l'appartement du 48, rue Jean-Lamour avec Georges et d'André pour aller « se cacher » et s'installer jusqu'à la Libération à Vandœuvre au 41, rue Pierre-Curie où Alice la mère d'André et de Georges vint les rejoindre.

Inquiète des nuits entières suite aux sorties nocturnes d'Albert, à ses coups de main avec la Résistance, à son arrestation plus que musclée, aux interrogatoires avec toutes les tortures qui lui ont été infligées par la gestapo, à la rudesse de la détention, au procès et à l'exécution d'Albert, de l'internement de Georges et d'André, ses neveux (ses enfants), à Charles-III puis pendant trois semaines au camp d'internement d'Écrouves, sans parler de sa propre arrestation, aux interrogatoires subis par elle aussi, de son internement pendant quinze jours à la maison d'arrêt de Charles-III en plus de la perte de son ami qui l'avait quittée depuis septembre 42 par peur, inlassablement, Mme Gabrielle Kreider, tante de Georges et d'André, ne cessa de livrer bataille, sa bataille, de 1939 à 1947. Cette femme ne baissera jamais les bras même au péril de sa vie. Elle restera, tout comme Georges fidèle aux paroles écrites par Albert dans sa dernière lettre *(Je meurs, mais vous qui vivez rester sur le chemin de la vérité).*

Ce qu'Albert voulait dire par cette phrase : faites éclater la vérité et rien que la vérité suite au comportement du traitre de Robert Fraudeau de Maxéville, ancien collègue de travail au garage à Jarville, celui qu'il l'a lâchement dénoncé à la gestapo et de Paci qui a eut un comportement plus qu'abject après son arrestation (en insultant Albert, en vendant ses camarades d'Auboué et aux paroles prononcées pendant le procès place de la Carrière où il cria, entre autres, Vive la grande Allemagne), car Albert, du haut de ses 19 ans, après 97 jours d'internement, parfois au secret, alla au poteau d'exécution avec un immense doute et le sentiment d'une très grande injustice, mais en homme très pudique, jamais il n'en fit part. Lui et les autres, ses frères d'armes, étaient loin d'être des lâches, eux. Ils sont partis dans une dignité exemplaire, pas comme Paci de par son comportement indigne et lâche, de paroles indigne envers ses camarades lors du procès (voir la dernière page du carnet d'Albert écrite en prison : Jugé et condamné à mort le 24 pour sabotage Heu Henry, Ruffet, Schneider et 2 autres, Pacot (Pacault) de Ludres, Michaud, en tout 10 – Paci n'y est pas. On ne peut imaginer dans quel doute étaient Albert et ses compagnons dans la clairière de la Malpierre sans Paci...

ROBERT FRAUDEAU DE MAXÉVILLE, ANCIEN COLLÈGE DE TRAVAIL D'ALBERT, A LÂCHEMENT DÉNONCÉ ALBERT À LA GESTAPO

A partir d'Août 1942, juste après l'exécution d'Albert, Mme Kreider, discrètement, commença de mener sa propre enquête ; elle alla même jusqu'à chercher des renseignements par le biais de certaines personnes jusque dans les célèbres brasseries nancéiennes, entre autres, au Palais de la Bière rue Saint-Jean où se saoulaient régulièrement les soldats de l'armée allemande, dont ceux qui faisait partie des pelotons d'exécution. Ces soldats étaient bien souvent en galante compagnie (à cette époque, certaines prostituées de Nancy fréquentaient assidûment le Palais de la Bière). La tante essaya de soutirer un maximum de renseignements grâce à la complicité de ces femmes. Là elle apprit qu'Albert avait été dénoncé ; il faut dire que les soldats allemands de base n'appréciaient guère les lâches et les indicateurs, ils avaient plus de respect pour les gens comme Albert.

Quelques jours plus tard, elle prit le tramway pour se rendre sur l'ancien lieu de travail d'Albert dans le garage à Jarville, toujours à la recherche de renseignements auprès d'anciens camarades de travail d'Albert. Là elle apprit qu'Albert n'en était pas à son premier coup, puisqu'il avait déjà, à plusieurs reprises, crevé les pneus des camions allemands. Pris en flagrant délit par un autre camarade de travail, celui-ci prit peur et avait dit à Albert d'arrêter de faire çà pour ne pas l'obliger de le dénoncer aux allemands. Furieux, Albert lui incéra un coup de matraque sur la tête mais ce camarade dit à Mme Kreider que jamais il ne l'avait dénoncé et qu'il n'aurait jamais fait çà, que c'était pour faire peur à Albert, pour qu'il arrête de crever les pneus des camions allemands. Elle apprit par contre de la bouche d'autres collègue, MM. Lucien Fosse et André Bo, qu'un dénommé Robert Fraudeau, autre collège de travail d'Albert à l'époque, l'aurait dénoncé auprès des autorités allemandes. Mais Nancy est encore sous la botte allemande donc elle ne peut rien faire. Elle a demandé à ces deux témoins si plus tard, si la situation venait à changer elle pourrait compter sur leurs témoignages ? La réponse fut affirmative, si toutefois la situation actuelle venait à s'améliorer (quant les Allemands ne seront plus là). Paroles tenues.

Mme Kreider Gabrielle cherchant à ce que la vérité éclate, après maintes investigations, recherches, déplacements, démarches et entrevues, sera obligée d'attendre la Libération de Nancy fin septembre 1944 pour demander l'ouverture d'une enquête officielle par les autorités françaises (et elle ne fut pas la seule en cette période de règlements de comptes). Pour appuyer sa démarche, elle retourna voir les deux anciens collèges de travail d'Albert au garage de Jarville. Ces témoins, Lucien Fosse et André Bo, lui ont fait, chacun, une déposition écrite et signée en bon et due forme. Preuves écrites qu'elle amena de suite et directement sur le bureau du commissaire de la république Paul Chailley-Bert en personne, ancien résistant lui-même et fraîchement nommé fin 1944 commissaire en chef du commissariat central de Nancy, rue de la Visitation. Mme Kreider savait cette fois-ci à quelle porte il fallait frapper.

Il faut savoir qu'après la libération de Nancy, la situation des plaignants réclamant justice n'était pas simple et facile du tout. Certains policiers essayèrent même « d'étouffer » ou laissèrent « traîner » le plus longtemps possible, voire égarer certains dossiers concernant des affaires dérangeantes pour eux. Le comble, dans la majorité des cas, ces plaignants après avoir enduré et subit en plein cette guerre pendant plus de quatre années, ayant perdu parfois un ou plusieurs de leurs proches, ne demandant que justice, se retrouvèrent face aux mêmes policiers en tenue ou en civil, dans les mêmes bureaux de ceux qui entre 1940 et 1944 ont bien souvent exercé leurs fonctions avec un zèle exemplaire et complice au gouvernement de Vichy, et surtout de l'occupant nazi. N'oublions pas qu'ils ont arrêté, livré sans état d'âme à l'occupant, voire tiré et abattu leurs fils, maris ou parents.

Certes, nous ne devons pas non plus oublier quelques rares comportements héroïques de certains policiers ; comme l'histoire de la rafle du 19 juillet 1942 au matin à l'encontre des gens de confession juive de Nancy qui a lamentablement échoué grâce au comportement exemplaire du chef du commissariat de Nancy Pierre Marie, d'Edouard Vigneron, Charles Bouy et de ses quatre collèges qui ont, à eux sept, sauvé en une nuit 339 Juifs des camps de la mort, grâce au porte à porte fait durant toute la nuit, à des identités fictives et à la remise de faux papiers d'identité. De ces 7 policiers, il ne reste plus que Pierre Marie et Charles Bouy. A eux sept ils ont sauvé quelque peu « l'honneur » de la police française de Nancy.

LE COMMISSAIRE PAUL CHAILLEY-BERT

Texte extrait de « Les sciences physiologiques et physico-chimiques » par P. Arnould - Numéro spécial du centenaire de la Revue (1874-1974), Annales Médicales de Nancy

En 1942, le professeur Santenoise Nancy pour l'Institut Pasteur de Paris. Son successeur fut un parisien, Paul Chailley-Bert (1890-1973). Petit-fils de Paul Bert, il était agrégé de physiologie à Paris. Élève de Langlois, il s'était orienté très tôt vers la biologie et la médecine du sport (ce qui explique son amitié avec Louis Merklen), domaine auquel il avait déjà apporté d'importantes contributions, tant sur le plan des connaissances scientifiques que sur celui de l'enseignement et de l'organisation.

À Nancy, l'époque n'était guère favorable à la recherche ; il était déjà bien difficile de maintenir un niveau convenable d'enseignement. De plus, le Professeur Paul Chailley-Bert avait des préoccupations toutes autres que scientifiques : résistant actif, il dirigeait le service médical du maquis des Vosges ; à la Libération de Nancy, ce fut lui qui fut nommé Commissaire de la République. À partir de ce moment, il abandonna pratiquement la direction effective de la chaire, tout en en restant titulaire jusqu'en 1952.

4 septembre 1945. Le commissaire Paul Chailley-Bert fait un courrier pour que la cour de Justice soit saisie, dont copie ci-contre.

23 juillet 1946. Robert Fraudeau fut arrêté une première fois chez lui à Maxéville, il nia et protesta fermement de son innocence totale dans cette affaire.

Fin avril 1947. Peine perdue et immense déception pour Mme Kreider ; Robert Fraudeau fut remis en liberté dix mois après son arrestation. Il bénéficia à la suite d'une soi-disant faute de preuves d'après le tribunal qui considérait que ce n'était que des suppositions et prononça une ordonnance de non lieu, malgré les preuves irréfutables apportées par Mme Kreider elle-même par les deux dépositions écrites et signées de Lucien Fosse et d'André Bo.

Mme Kreider était totalement effondrée par ce jugement, elle en pleurait des nuits entières mais encore une fois cette brave femme ne s'avoua pas vaincue.

Robert Fraudeau, libéré, décide de quitter Maxéville et Nancy, certainement trop de souvenirs pour lui pouvait revenir à la surface et le rattraper. Il connaissait la détermination de Mme Gabrielle Kreider qui lui avait dit en plein visage « Albert sera vengé, tôt ou tard ».

Mme Gabrielle Kreider reprit ses recherches et apprit que Robert Fraudeau venait de quitter précipitamment et définitivement Maxéville. Elle était plus que persuadée de la culpabilité de Robert Fraudeau avec toujours en mains les deux dépositions écrites faites par les collèges de travail d'Albert.

Tout début mai 1947. Mme Kreider reprit contact avec les autorités locales et demanda expressément un rendez-vous auprès du nouveau commissaire principal ; Paul Challey-Bert en personne dont elle avait entendu parler de son passé de résistant actif dans le maquis vosgien. Rendez-vous pris ; lors de cet entretien elle lui demanda de relancer l'affaire car elle était plus que persuadée de la culpabilité de Fraudeau, elle criait à l'injustice. Pendant ce rendez-vous, malgré son profond désarroi, elle eut la présence d'esprit de demander au commissaire ce qu'était devenu les responsables de la gestapo de Nancy, avait-on réussi à les arrêter eux qui ont fait tant de mal, eux qui ont du sang plein les mains ? Le commissaire lui répondit que certains ont été arrêtés et sont incarcérés à la prison de Metz mais pas tous. Elle demanda si un certain Georges Auzinger y était incarcéré. Le commissaire lui répondit qu'il avait entendu parler de ce nom. Le sang de Mme Kreider ne fit qu'un tour, elle le supplia d'envoyer, le plus rapidement possible, quelqu'un pour questionner Auzinger et lui demander comment avait été organisée l'arrestation d'Albert, qui avait prévenu la gestapo peu de temps avant la pose de la bombe qu'Albert s'apprêtait à descendre dans la cave. Mme Kreider venait de marquer un point, cette femme venait de mettre le doute dans la tête du commissaire Paul Chailley-Bert et devant tant de persuasions raisonnées, de supplications fondées de la part de Mme Kreider et comme le commissaire Percastaing se rendait de temps en temps

COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE

Région de Nancy

CABINET JB/GC NANCY, le 4 Septembre I945

LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DE LA REGION DE NANCY

à

Monsieur le Président du C.D.L. de M.&.M.
N A N C Y

Par lettre du 3 Août I945, vous avez demandé à Monsieur le Secrétaire Général pour la Police de faire effectuer une enquête sur la condamnation à mort, par les autorités allemandes de Monsieur VURPILLOT, fusillé le 22 Avril I942.

L'information ouverte sur cette affaire met effectivement en cause le nommé FRAUDEAU Robert, ainsi qu'un nommé HARTMANN Jean, qui aurait fait partie à l'époque de la Sicherheitz Polizei

Aucun fait patent n'a pu être relevé à l'encontre de ces deux personnes. Cependant, l'enquête a relevé des circonstances de faits qui font peser de lourds soupçons, notamment sur FRAUDEAU.

La Cour de Justice a été saisie de cette affaire par Monsieur le Secrétaire Général pour la Police.

Ci-jointes en retour, les deux attestations signées par M. FOSSE Lucien et Bo André, qui témoignent que Monsieur FRAUDEAU, demeurant à MAXEVILLE, serait le dénonciateur de Monsieur VURPILLOT.

LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE

P. CHAILLEY-BERT.

Non pas fusillé mais arrêté le 22 avril 1942.

à Metz pour d'autres affaires on lui demanda de questionner Auzinger, un des anciens responsables de la gestapo porte Désilles et Albert-1er à Nancy sur l'affaire Vurpillot. À son retour de Metz, le commissaire Percastaing écrivit un rapport qui coïncidait dans les moindres détails au dire de Mme Kreider et aux deux dépositions faites par MM. Lucien Fosse et André Bo. Le commissaire Paul Chailley-Bert repris contact avec Mme Kreider pour lui annoncer qu'Auzinger avait parlé dans le sens de sa plainte et surtout dans ceux des deux témoignages (Auzinger dit aussi qu'il s'était servi de gens comme Fraudeau mais qu'il n'avait aucune estime pour les traîtres). Le commissaire Paul Chailley-Bert promit à Mme Kreider toute l'aide nécessaire puisque maintenant il avait assez de preuves tangibles pour remettre sur « les rails » l'affaire et d'user de tout son poids en lui promettant aussi qu'il fera tout son possible pour que le parquet revoit son premier jugement. Ce qui ne tarda pas. Le commissaire Paul Chailley-Bert obtient carte blanche pour lancer un deuxième mandat de recherche et d'arrêt contre la personne de Robert Fraudeau, dénonciateur présumé d'Albert, afin de l'interroger dans un premier temps puis le présenter devant les juges pour qu'enfin justice soit rendue à Albert Vurpillot.

Robert Fraudeau, tout jeune marié, fut interpellé et arrêté à Senones, petite ville de 4 000 habitants dans la vallée du Rabodeau dans les Vosges, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Saint-Dié et à quatre-vingts kilomètres de Nancy. Ville vosgienne très durement touchée par ce conflit, haut-lieu de résistance : 354 hommes furent déportés le 6 octobre 1944 dont 245 d'entre eux périrent dans les camps de concentration nazis, d'où le besoin express de main-d'œuvre juste après la guerre. Rappelons aussi le largage de 102 parachutistes anglais de l'Opération Loyton venus se battre aux côté des résistants du 13 août à fin octobre 44 (une autre histoire pénible). Senones où Fraudeau avait déménagé, pensant être tranquille, et où il avait trouvé un travail comme chauffeur dans une société de transport locale. Rattrapé par son passé, c'est menottes aux poignets qu'il fut ramené à Nancy avec un mandat de dépôt, encadré par les gendarmes, à la maison d'arrêt Charles-III, puis ensuite attendu dans les locaux du commissariat central de police rue de la Visitation à Nancy pour interrogatoires et explications. Devant tant de charges avec témoignages écrits et verbaux contre lui aussi bien du coté français que du coté allemands, Robert Fraudeau ne put qu'avouer la lâcheté de ses actes du 22 avril 1942, reconnut qu'il avait reçu la somme de 3 000 F en récompense et que son frère fut libéré d'un camp de prisonniers en Allemagne. Après un court séjour à la maison d'arrêt Charles-III, il fut transféré à la prison de Metz pour être jugé devant le tribunal militaire de cette même ville. Là, il fut inculpé, cette fois sans l'ombre d'un doute, cinq ans tout de même après le drame…

Plus tard, Mme Kreider reçut une lettre de l'avocat d'Auzinger lui demandant si elle voulait être témoin au futur procès de son client pour qu'elle témoigne favorablement envers Georges Auzinger, comme quoi il lui avait jamais fait de mal, à elle, à son ami mais surtout qu'ils n'avaient jamais fait de mal aux enfants comme Georges et André, qu'il avait même ramené à Nancy dans sa voiture personnelle Georges et André et le petit Barroyer à leur sortie du camp d'Écrouves. (À ce courrier, la famille Vurpillot ne donna jamais suite).

1949. Décès de cette grande dame ; Gabrielle Kreider dite « Gaby », tante d'Albert, de Georges et d'André, minée par une montagne de démarches, de tracas, de soucis et surtout de chagrin accumulés pendant ces sept dernières années, usée par sa bataille, elle qui les aima et les éleva si bien, juste après la grand-mère Monier, comme ses propres enfants.

En 1942, un Nancéien, Albert Vurpillot
ÉTAIT FUSILLÉ PAR LES ALLEMANDS
Son dénonciateur vient d'être arrêté à Senones

Nancy. — Le 29 juillet 1942 un jeune résistant, Albert Vurpillot, 19 ans, électricien à Nancy, était fusillé par les Allemands sur le terrain de la Malpierre.

Appartenant à une organisation secrète, il avait accepté diverses missions périlleuses. Il prit part à un sabotage de la voie ferrée à Marbache. Travaillant au garage Alsthom, à Jarville, il s'était chargé de détruire les véhicules automobiles se trouvant au parc de réparation.

Il devait allumer un dispositif permettant de faire flamber les voitures en question.

Pour empêcher les soldats du poste de garde d'intervenir utilement, il devait les faire sauter en déposant une valise bourrée d'explosifs dans la cave au-dessus de laquelle ils se trouvaient.

Albert Vurpillot fut arrêté par des agents de la Gestapo alors qu'il arrivait avec la valise.

Pris sur le fait, il ne pouvait songer à nier ni même à discuter. Il accepta courageusement son destin.

Condamné à mort

Traduit devant le tribunal militaire allemand de Nancy en même temps qu'une trentaine de membres de l'organisation dont il faisait partie, il fut condamné à mort.

Au président qui lui avait demandé quel était son but, Vurpillot répondit :

« Détruire vos camions pour favoriser la résistance russe. »

Après la libération

Il montra la même crânerie devant le poteau.

Les circonstances dans lesquelles il avait été arrêté firent supposer que la Gestapo avait été mise au courant de son intention.

Les agents étaient cachés aux abords de la cave et Vurpillot tomba ainsi en pleine souricière.

Qui avait pu le dénoncer ?

Après la libération les soupçons se portèrent sur un jeune camarade de travail de Vurpillot qui avait pu connaître son projet. Mais il n'y avait contre lui que des suppositions.

Celles-ci se confirmant, Robert Fraudeau, chauffeur, demeurant à Maxéville, fut arrêté le 25 juillet 1946.

Il protesta de son innocence.

Après dix mois de détention, il bénéficia — faute de preuves — d'une ordonnance de non lieu. Libéré fin avril 1947, Robert Fraudeau, qui est actuellement âgé de 24 ans, alla travailler à Senones comme chauffeur au service d'une entreprise de transport.

Il se maria dans cette localité il y a quelques semaines seulement.

Les soupçons étaient fondés

Le service de recherche des criminels de guerre allemands eut l'occasion d'interroger ces derniers temps d'anciens agents de la Gestapo actuellement détenus à la prison de Nancy.

Au cours des interrogatoires, M. le commissaire Percastaing se préoccupa d'établir qui avait alerté la Gestapo et causé l'arrestation de Vurpillot.

Les réponses qu'il obtint démontrèrent que les soupçons portés sur Fraudeau étaient bel et bien fondés.

Arrêté à Senones il y a quelques jours, le jeune marié fut amené à Nancy et longuement questionné. Il vient finalement de passer des aveux.

Le denier de Judas

Fraudeau prétend que Vurpillot voulut l'associer à l'attentat qu'il préparait et qu'il le menaça même de représailles s'il ne lui apportait pas son concours.

Fraudeau, toujours d'après ses déclarations aurait craint d'être compromis et d'attirer sur lui et sa famille les représailles de l'occupant.

C'est ainsi qu'il courut révéler à la Feldkommandantur ce qui allait se passer.

La Gestapo, alertée, fit le guet. Vurpillot fut pris comme il déposait sa valise pleine d'explosifs dans la cave.

Les Allemands furent si satisfaits d'avoir éventé cet attentat contre leur parc automobile, qu'ils remirent une récompense de 3.000 francs à Fraudeau. Le policier Georges Auzinger intervint même pour faire libérer un prisonnier de guerre apparenté à Fraudeau.

On promit à celui-ci des récompenses plus substantielles s'il apportait encore d'autres renseignements.

Mais Fraudeau, bien qu'il ait su pas mal de choses, ne retourna plus à la Feldkommandantur. Il assure que c'est uniquement par crainte d'être mêlé à une affaire dangereuse qu'il dénonça Vurpillot.

Fraudeau va être mis à la disposition du tribunal militaire de Metz qui se prononcera sur son cas.

Article paru dans le journal local *« L'Est Républicain »* en 1947.

1 3e Edition ◆ L'EST REPUBLICA

Le tribunal militaire inflige dix ans de travaux forcés à Robert FRAUDEAU qui dénonça le nancéien VURPILLOT FUSILLÉ PAR LES ALLEMANDS

C'est une affaire d'une gravité exceptionnelle qui est venue au début de l'audience d'hier du Tribunal militaire de Metz, présidé par M. Rosembert, conseiller à la Cour d'appel de Nancy, tandis que le siège du commissaire du gouvernement est occupé par le commandant Gros.

L'inculpé Fraudeau Robert, né le 23 septembre 1923 à Nancy, chauffeur domicilié à Senones (Vosges) a dénoncé le 22 avril 1942 au Feldpolizei-kommissar Hoffmann, de la Feldkommandatur 591 à Nancy son camarade Vurpillot Albert, demeurant rue Jean-Lamour, à Nancy, qui projetait un attentat contre un garage de Jarville utilisé par les occupants.

Pour se justifier, Fraudeau Robert, très bien considéré par ailleurs, prétend avoir agi sous la crainte d'une menace contre sa femme. Il est défendu par Me Geoffroy, du barreau de Nancy.

LA DECLARATION DENONCIATRICE

C'est le 22 avril 1942 qu'un jeune homme désireux de conserver l'anonymat se présenta à la Feldkommandantur devant l'officier indiqué ci-dessus pour lui faire la déclaration suivante :

« J'ai eu connaissance d'un attentat devant être exécuté contre le poste de garde allemand du dépôt de matériel de prises de guerre du garage H.K.P. de Jarville. Je travaille là-bas avec un camarade nommé Albert Vurpillot, demeurant rue Jean-Lamour, à Nancy, qui m'a demandé de me rendre à la cave avec lui vers 17 h. 30 afin de lui donner un coup de main dans ses préparatifs. Il aurait déjà mis en place une cartouche de cheddite devant exploser vers 22 heures. »

Vurpillot est fusillé

A la suite de cette déclaration, des policiers allemands s'embusquèrent dans le garage et lorsque le même jour, à 17 h. 30, Vurpillot s'apprêta à allumer la mèche devant assurer l'explosion de la cartouche de cheddite, il fut pris en flagrant délit de sabotage. Arrêté, il fut soumis à un interrogatoire serré au cours duquel, selon les dires des policiers allemands, il aurait fourni des indications sur l'organisation dont il faisait partie dans l'espoir de bénéficier de circonstances atténuantes. Jugé, il fut condamné à mort et fusillé sept jours après avoir été pris.

LA PEUR A-T-ELLE ÉTÉ MAUVAISE CONSEILLÈRE ?

Interrogé sur les motifs qui le poussèrent à faire cette odieuse dénonciation, Fraudeau s'expliqua de la manière suivante :

A deux reprises différentes, Vurpillot pria l'inculpé de l'aider dans son entreprise de sabotage tendant à faire sauter le garage H.K.P. de Jarville, ou le poste de garde allemand, ou tout simplement d'y mettre le feu. Fraudeau lui aurait répondu qu'il l'assisterait, mais qu'il craignait la surveillance renforcée des Allemands. A ces mots, Vurpillot lui aurait objecté qu'il en connaissait trop sur ses projets et que s'il ne voulait pas marcher, il pouvait craindre pour ses jours, et il lui donna à réfléchir dans ce sens. Le lendemain, Fraudeau, qui n'avait parlé à personne de ces faits, se rendit comme d'habitude à son travail et à midi, il fut interpellé par Vurpillot, lui demandant s'il était prêt à l'aider. Il n'aurait rien répondu, et Vurpillot, à nouveau, lui renouvela ses menaces de mort.

Fraudeau, prenant peur, se rendit à ce moment à la Feldkommandantur et signala le projet de sabotage contre le garge.

Pr la suite, il dut confirmer sa déclaration, et un mois après, il reçut une gratification de 3.000 fr. En outre, on lui demanda l'adresse de son frère prisonnier en Allemagne en vue de sa libération.

A cette époque, l'accusé n'avait que 18 ans. Il affirme que si les mêmes événements s'étaient produits un an plus tard, il aurait agi autrement, et il fait ressortir que lui-même, en 1944, sabota les voitures allemandes.

Au tribunal, il décrit Vurpillot comme un homme d'action, résolu à mettre ses menaces à exécution, toujours porteur d'un pistolet.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

Le commissaire du Gouvernement, commandant Gros, comme à son habitude, reste objectif. Il ne sous-estime pas les craintes que pouvait avoir Fraudeau sur le comportement futur de Vurpillot, mais il estime qu'avant de céder à une peur irraisonnée de bête traquée, l'accusé devait songer à sa patrie. Reconnaissant que celui-ci eut par la suite une attitude plus ferme et qu'il s'engagea volontairement dans l'armée en 1944, d'où il ne fut libéré qu'en 1946, il demande pour lui une peine de travaux forcés.

La difficile défense de Fraudeau fut assurée avec talent par Me Geoffroy, du barreau de Nancy.

LE VERDICT

Dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, tel fut le verdict rapporté par le tribunal militaire de Metz.

Le jugement rendu.

1956 : Les honneurs rendus à Albert Vurpillot à titre posthume.

JG GJ

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMEES

CABINET
BUREAU DES DECORATIONS

10, Rue St-Dominique - PARIS (7°)

N° 12027 CAB/DECO/RES.

REPUBLIQUE FRANCAISE

PARIS, le 3 MARS 1956

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la MEDAILLE MILITAIRE, a été attribuée, à titre posthume, à M. VURPILLOT Albert, né le 18 avril 1923, par décret en date du 5 janvier 1956, publié au Journal Officiel du 7 janvier 1956.

L'insigne de cette décoration vous sera remis par la Gendarmerie et le diplôme vous sera délivré directement sur votre demande par les soins de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, 1n Rue de Solférino, à PARIS (7e).

Au cas où l'adresse portée sur l'enveloppe serait incomplète ou inexacte, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'indiquer les rectifications à y apporter.

Veuillez agréer, Madame, , avec mes sentiments de profonde sympathie, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de la Défense Nationale et des Forces Armées,
Le Sous-Directeur des Bureaux du Cabinet,

Madame VURPILLOT Alice

41, Rue Pierre Curie -

VANDOEUVRES - (Meurthe et Moselle) -

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 5 janvier 1956.

publié au J. O. du 7 janvier 1956.

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE Ier.- Sont décorés de la Médaille Militaire :

A TITRE POSTHUME

. . . . . .

VURPILLOT Albert - Caporal -

"Magnifique patriote, membre des Forces Françaises de l'in-
"térieur. Arrêté pour faits de Résistance le 22 avril 1942, a été in-
"terné jusqu'au 29 juillet 1942, date à laquelle il est mort glorieu-
"sement pour la France."

. . . . . .

CES CONCESSIONS COMPORTENT :

1°- l'attribution de la Croix de guerre avec palme, à titre posthume, elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

2°- l'attribution de la Médaille de la Résistance, à titre posthume, (application des prescriptions de l'article 9, de la Loi N° 48-1251 du 6 août 1948).

Par le Président de la République signé : R. COTY
Le Président du Conseil des Ministres,
signé : E. FAURE.

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées,
signé : P. BILLOTTE,

POUR AMPLIATION
L'Administrateur Civil
de 1ère Classe CHERRIERE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Capitaine LAMOTHE,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉDAILLE MILITAIRE

VALEUR DISCIPLINE

Au Nom du Président de la République,

Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Vurpillot Albert

Caporal, combattant volontaire de la Résistance

MORT POUR LA FRANCE

Demain, à la Malpierre

M. JACQUINOT, ministre des A.C. exaltera la Résistance Lorraine

C'est demain matin que sera inauguré, à la Malpierre, le monument des fusillés. Cette cérémonie se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Jacquinot, ministre des A. C. ; la présidence de M. Samama, préfet de Meurthe-et-Moselle, et en présence de nombreuses personnalités.

C'est donc un hommage solennel rendu à tous ceux qui, durant quatre ans, apportèrent leur pierre à l'édifice de la résistance, à l'œuvre libératrice. Ils commencèrent par les filières d'évasion de P. G., puis vint l'organisation du renseignement avec les réseaux ; ensuite les déportations, dont les réfractaires constituèrent les premiers maquis ; enfin, les F. F. I. et F. T. P. complétèrent cette action par les sabotages et, pour finir, le combat. Ce sont leurs morts à tous qui recevront aujourd'hui, de la bouche du représentant du gouvernement, le plus solennel hommage.

Programme de la cérémonie

10 h. 15 : Arrivée des officiels, reçus par le maire de Champigneulles, M. Henry et les présidents des différents groupements.

10 h. 30 : Appel des morts par les Fils des Fusillés, pendant que l'église de Champigneulles sonne « Aux Morts » et que sont tirées des salves d'infanterie.

10 h. 35 : Le ministre dévoile la pyramide commémorative, pendant que retentit la sonnerie « Aux Morts ».

10 h. 40 : Exécution des hymnes nationaux : russe, américain, anglais et français.

10 h. 55 : Discours du ministre.

11 h. 10 : Bénédictions et prières des trois cultes.

11 h. 30 : Défilé des troupes et mouvements de résistance.

« Marche Lorraine ». Fin du défilé, départ des officiels (sonnerie « Aux Champs »).

DEPOTS DE GERBES

Aucune gerbe ni couronne ne sera déposée à la pyramide, celles-ci étant réservées au monument de la Résistance des Quatre-Vents.

Dispositions diverses

Transport. — De la gare, à 9 h. 30, départ d'un car destiné aux familles des fusillés et porte-drapeau de tous les groupements. Pour le public, la ligne 9 sera prolongée de 9 heures à 10 heures et au retour, de Gentilly aux Fonds-de-Toul. De là, un sentier propre conduit en deux cents mètres au monument. Un parc sera réservé sur place aux voitures particulières.

Délégations. — Mise en place pour 10 heures sur le terrain.

— Les drapeaux seront disposés autour de la pyramide (drapeaux et fanions de la Résistance de chaque côté, à l'alignement de la pyramide, les drapeaux des sociétés à la suite des drapeaux de Résistance).

— Délégations groupées en ordre à côté de la tribune, face à la pyramide.

— Les délégations d'A. C., de prisonniers et les sociétés militaires prendront place à côté de la pyramide, face aux officiels, la musique militaire à gauche de la pyramide.

EMPLACEMENT DU PUBLIC

Le public aura accès sur le terrain militaire derrière les délégations et sociétés militaires.

Avis à la population de Champigneulles

Le maire, invitant la population à y assister, l'informe que, grâce à l'obligeance de la direction des Grandes Brasseries, le déplacement pourra s'effectuer par camion, avec départ devant l'hôtel de ville à 9 h. 30.

Convocations

MOUVEMENTS DE RESISTANCE

Les présidents des groupements suivants invitent d'une façon pressante leurs membres à assister en masse à la cérémonie : F. N. D. I. R. P., Fils des Tués, F. N. D. I. R., F. F. I., F. N. A. R., Résistance-Fer, Association des Réfractaires et Maquisards, F. F. L., F. F. C., M. L. N., Anciens de la Compagnie Savoie.

SOCIETES PATRIOTIQUES

Sont également convoqués les membres des sociétés suivantes : A. C. P. G., A. P. G. I. S., O. R., Groupe Drouot, Fédération des Amputés de guerre.

U.F.A.C. ET UNION DES SOCIETES MILITAIRES

Le président de l'Union des Sociétés militaires et patriotiques, général Braun, et le président de l'U.F.A.C., le colonel Pierret-Gérard, invitent les sociétés adhérentes à ces deux groupements à se faire représenter à la Malpierre par une délégation avec drapeau. Départ des drapeaux en car, de la gare, à 9 h. 30.

F.N.D.I.R.

Le président de la F.N.D.I.R. de Meurthe-et-Moselle prie les membres de la section d'assister, à 16 heures, dans les salons de l'hôtel Thiers, à la réception organisée en l'honneur de M. Jacquinot, ministre, qui désire s'entretenir avec les déportés et internés résistants.

L'EST RÉPUBLICAIN — 28 NOVEMBRE 1949

M. Jacquinot, ministre des A. C., à l'inauguration du monument aux Fusillés de la Petite-Malpierre

" Il ne suffit pas de promouvoir les combattants au rang de demi-dieux au moment du danger, encore faut-il avoir pour eux, ensuite, un sentiment de gratitude "

Dimanche matin, au cours d'une cérémonie très émouvante dans sa simplicité, a été inauguré le monument élevé à la Petite-Malpierre, en souvenir des résistants fusillés à cet endroit par les nazis.

Malgré une pluie fine et persistante, plus de 1.500 personnes se trouvaient déjà avant 10 heures sur l'ancien champ de tir du 26e R.I.

Un ancien hangar drapé aux couleurs nationales avait été aménagé en tribune pour recevoir les personnalités et les familles des fusillés.

Aux abords du monument étaient rangés une cinquantaine de drapeaux et fanions des sociétés patriotiques de Nancy et de la région.

Un détachement du 26e R.I. avec drapeau et musique se tenait prêt à rendre les honneurs.

De nombreuses délégations des groupements de résistance, d'anciens prisonniers et des sociétés patriotiques se tenaient sur le côté de la tribune.

Le service d'ordre était dirigé par le commandant Durieux et le capitaine Chapon, de la gendarmerie, et par le commissaire central Breton.

Quittant la route nationale, aux Fonds de Toul, le convoi automobile gagnait la Petite-Malpierre par le chemin conduisant à Belleloontaine et à Champigneulles. Un sentier permettait aux piétons d'accéder au champ de tir sans faire plus de quelques centaines de mètres à travers bois.

L'arrivée du ministre

Les personnalités

A 10 h. 15, M. Jacquinot, ministre des A.C., qui va présider la cérémonie, arrive, accompagné de nombreuses personnalités. Il est accueilli par MM. Bour, maire, de Champigneulles ; A. Henry, promoteur du monument, et les présidents des différents groupements de Résistance.

Après l'exécution de la « Marseillaise », le ministre passe en revue le détachement du 26e R.I., s'incline devant les drapeaux et fanions des sociétés patriotiques [illegible]

A ses côtés se trouvent notam-

L'appel des noms des 66 héros fusillés en ce lieu douloureux.

Jean Dehaut répond « mort pour la France ! ».

L'appel est ponctué de salves d'infanterie dont les détonations se répercutent à travers les Fonds de Toul, comme au jour sinistre de l'exécution.

Simple et robuste comme Lem foi

Une nouvelle sonnerie retentit et le ministre écarte la longue draperie tricolore qui voilait le monument. Celui-ci apparaît simple et robuste comme l'était la foi patriotique de ceux dont il va désormais immortaliser le souvenir.

Les douze balles, le cercueil de sapin et le cimetière de Champigneulles : le carrousel de la mort a pris fin.

1944 : L'année terrible !

L'année 1944 fut la plus terrible entre toutes.

L'ennemi connaissait les consignes venues de Londres : Sabotage et guerilla. Aussi procédait-il à des arrestations massives.

Les organisations de résistance décimées amplifièrent la lutte avec d'autant plus d'ardeur que ces crimes les indignaient et que la délivrance approchait.

Le ministre poursuit :

nie des héros de la Malpierre que le grand rabbin Morali associe à ses prières.

La cérémonie se termine par le défilé militaire.

LES RECEPTIONS

Le ministre regagna Nancy et se [illegible]

docteur Lionel Pèlerin lui souhaita la bienvenue.

Après un vin d'honneur auquel assistaient les adjoints et membres du conseil municipal, M. Jacquinot reçut, à la préfecture, les délégations des associations de combattants et victimes de guerre qui lui exposèrent leurs vœux.

Répondant à M. Senès, président des C.P.G., le ministre laissa entendre qu'il espérait pouvoir apporter prochainement une solution satisfaisante à l'attribution de la carte aux anciens P.G. et déportés.

M. Senès demanda également au ministre de bien vouloir faire accélérer l'établissement des dossiers de pensions.

Après avoir déjeuné à la préfecture, le ministre se rendit à l'réception organisée en son honneur par la F.N.D.I.R.

Y assistaient notamment : préfet, M. Chavarot, le Dr Lion Pèlerin, MM. François Schlot Pierron et Chapron, Jean Der Kricher, vice-président du bur fédéral ; Fournier, président d'honneur de la Fédération départementale ; Teyssandier, vice-président ; Senès ; Cayotte, président des F. F.I. ; Henry ; le commandant Durieux ; MM. Clavel, maire de Varangéville ; François Bertin, délégué régional du ministre des A.C., etc...

En accueillant le ministre, M. Jean Bertin le remercia d'avoir bien voulu venir présider l'hommage rendu aux héros de la Résistance. Il félicita M. Henry qui a été le promoteur du monument.

M. Kricher décangea la signification de la cérémonie du matin.

M. Jacquinot répondit : « Dans la hiérarchie des valeurs morales et nationales déportés et internés de la Résistance pouvaient parler les premiers. »

Il les assura de son entier [illegible] vouement et de sa plus fraterne [illegible]

Bibliographie succincte

Bien évidement pour approfondir le sujet, je ne peux que conseiller les excellents ouvrages de :

— Jean-*Claude et Yves MAGRINELLI : Anti-fascisme et parti communiste en Meurthe-et-Moselle 1920-1945.*

— Jean-Pierre BESSE et Thomas POUTY : *Les Fusillés - Répression et Exécutions pendant l'Occupation.*

— Thomas POUTY : Lutte armée communiste et répression des polices françaises et allemandes - L'exemple du démantèlement des premiers groupes armés de Meurthe-et-Moselle ; *Revue Communisme n° 97/98 de 2008.*

— François MOULIN : *Les Années noires en Lorraine.* Éditions La Nuée Bleue, 2009.

— L'Est Républicain : *1940-1945, Ceux qui ont résisté.* juin 2011

Sans oublier :

— M. Alfred ROSSOLINI : *Auboué : 1936-1945. Résistance Engagement d'une cité ouvrière.*

— M. Fernand NEDELEC : *Toul 1940-1945. Forbach, Souvenirs de Résistance et de Combats.*

— M. André SESTER : *Résistance et Collaboration : Aspects vosgiens.*

Ainsi que le travail incessant des membres de l'AMFD 54

Index

A

Agrapart (Jean), 17
Auzinger (Georges), 9, 12, 13, 17, 28, 29, 30, 36

B

Barroyer (le petit), 29, 36
Barroyer (Roger), 29
Bihler (Charles), 15
Bo (André), 34, 36
Bourjault (Maître), 13, 15
Brogi (Libero), 16

C

Cagelot (André), 15
Cap (Lucienne), 16
Chailley-Bert (Paul), 31, 34, 36
Colotte (Michel-Aristide), 10

D

De Gaulle, 7

F

Fehringer (Gaston), 15, 16
Fest, 12
Fosse (Lucien), 36
Franco, 10
Fraudeau (Robert), 8, 34, 36
Froment (René), 16

G

Gallot (Léon), 13, 16
Garatoni (Orlando), 15, 16
Gauthier, 11
Giagnoni (Aldo), 16
Giro (Eugène), 16
Godefroy (Jean), 13, 16
Goldenberg (famille), 5, 9, 10
Grandcolin (Robert), 14, 15
Guillaume, 10, 28, 31
Guny, 13

H

Haby (René), 10
Henri (Roger), 13
Henry (Maurice), 16
Heu (Henri), 15, 21, 32

I

Ippolito (Narcisse), 14, 15, 16

J

Jansen (Marcel), 15

K

Keffer (Eugène), 11
Kieffer (Eugène), 4, 9, 10, 14
Kreider (Alice), 3
Kreider (Gabrielle), 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 36

L

Lévy, 31

M

Martinowski (François), 15
Michaud (André), 14
Michaud (Madame), 13, 14, 28, 29, 30, 31
Michaud (Mademoiselle), 31
Michaud (René), 7, 12, 13, 15, 21, 28, 29, 31, 32
Mingarelli (Bruno), 16
Monier (Damien), 7
Monier (Jeanne-Françoise), 3, 4, 7, 36
Monsieur Jean, 7
Mougeotte (Henri), 16
Moulin (Jean), 7

O

Oberlin (Frères), 15

P

Pacault (André), 7, 8, 10, 12, 13, 15, 21, 32
Paci, 7, 8, 14, 15, 32
Passini (Pio), 16
Pétain, 29
Petitjean (Pierre), 4, 10, 12
Picot (Marcel), 10
Pierson (Édouard), 4, 10

R

Royer, 10
Ruffet (Raymond), 15, 21, 32

S

Schmidt (Edmond-Jean), 10
Schmitt (François-Camille-Antoine), 10
Schneider (Alfred), 15, 21, 32
Sensiquet (Hubert), 13
Simon (Marcel), 7, 10, 12, 13, 15
Stein (Jean), 15
Suzini, 13

T

Thouvenin (Camille), 7

V

Veillard, 10
Weiss (Hubert), 15
Vurpillot (Albert), 1, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 25, 27, 28, 30, 34, 36
Vurpillot (Alice), 3, 7, 27
Vurpillot (André), 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 24, 27, 28, 29, 30, 36
Vurpillot (Gaston), 3, 4, 7
Vurpillot (Georges), 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 36

Propos recueillis par Jean-François CAP

d'après le témoignage de

Georges VURPILLOT, frère d'Albert.

Mise en pages : Jean-Paul COLIN

(anciens élèves de l'école communale des Trois-Maisons à Nancy)

© Juin 2011 (toute reproduction interdite)